



# LE DEVOIR

## Martin met un holà aux dépenses

Le nouveau premier ministre souhaite une marge de manœuvre moins «étroite»

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Pour marquer son arrivée au pouvoir, Paul Martin emprunte les manières de Jean Charest à Québec. Le gouvernement Martin a annoncé hier un gel immédiat de certains grands projets d'investissement, une révision de toutes les dépenses de même qu'un gel de la taille de la fonction publique fédérale.

L'objectif avoué? Retrouver une marge de manœuvre budgétaire moins «étroite».

Ainsi, l'équipe de Paul Martin propose de revoir toutes les dépenses courantes du gouvernement à la lumière de sept critères, qui ne sont pas sans rappeler les «cinq grandes questions» que doivent désormais se poser les gestionnaires à Québec dans le cadre de la «réingénierie».

Outre les critères d'efficacité, du rapport

qualité/prix et de pertinence figure celui du «rôle du gouvernement». Les ministres fédéraux devront se demander s'il y a un «rôle légitime et nécessaire» pour l'État et si cette intervention crée un chevauchement. Il y a aussi le critère du «fédéralisme» qui consistera à se demander s'il ne vaudrait pas mieux transférer le programme ou l'activité aux provinces. La similitude avec Québec est encore plus frappante quand on considère le critère du «partenariat». Le gouverne-

ment devra se demander s'il ne pourrait pas «transférer en tout ou en partie au secteur privé ou au secteur bénévole» les activités visées.

À Québec, on justifie la démarche par un besoin de «réingénierie» de l'État. À Ottawa, le mot clé semble être la «bonne gouvernance». «À long terme, nous parlons d'une initiative de bonne gouvernance

VOIR PAGE A 8: MARTIN

## Le «châtiment suprême» pour Hussein, dit Bush

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

Washington — Le président américain George W. Bush a estimé que Saddam Hussein mérite le «châtiment suprême» lors de son procès, dans un entretien diffusé hier soir par la chaîne de télévision ABC.

«Nous verrons quel châtiment il reçoit. Mais je pense qu'il mérite de recevoir le châtiment suprême. Pour ce qu'il a fait endurer à son peuple. C'est un tortionnaire. Un assassin. Ils avaient des chambres où l'on violait. C'est un tyran dégoûtant qui mérite la justice, la justice ultime», a déclaré M. Bush. Selon le site Internet de la chaîne, le président américain a fait cette déclaration à la journaliste-vedette d'ABC Diane Sawyer lors d'un entretien.

Lors d'une conférence de presse lundi, M. Bush avait refusé de répondre à une question lui demandant s'il pensait que Saddam Hussein devait être passible de la peine de mort. «J'ai mes opinions personnelles sur la façon dont il [Saddam] doit être traité, mais je ne suis pas un citoyen irakien. Ce sont les Irakiens qui vont devoir décider», s'était-il borné à déclarer.

Interrogé sur un éventuel retrait des troupes américaines actuellement engagées en Irak, M. Bush a répondu que les États-Unis et leurs partenaires de la coalition devaient auparavant atteindre leurs objectifs. «La meilleure façon de manquer de respect aux soldats qui sont morts est de partir trop tôt», a-t-il dit.

VOIR PAGE A 8: BUSH

■ Voir autre texte en page A 5



Le président George W. Bush et la journaliste-vedette d'ABC Diane Sawyer, au cours d'une interview réalisée hier à la Maison-Blanche.

## Une pénurie de professeurs «non fondée»

Les recteurs entretiennent un mythe, estime le Conseil supérieur de l'éducation

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

La pénurie de professeurs annoncée par les universités est «non fondée», voire alarmiste, et les recteurs entretiennent un mythe en amplifiant les difficultés de recrutement auxquelles ils font face. La course aux professeurs entraîne plutôt un phénomène dont on devrait s'inquiéter, soit la prépondérance de la recherche au détriment de l'enseignement dans nos établissements universitaires.

À quelques mois de la Commission parlementaire sur le financement des universités, voilà le constat que formule le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dans son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2002-03, dévoilé hier, et qu'il a choisi de faire porter sur le renouvellement du corps professoral à l'université.

Tout en reconnaissant les efforts «intenses» de recrutement déjà amorcés et à venir au cours des cinq prochaines années, le CSE «ne souscrit pas aux appréhensions relatives à la pénurie de professeurs d'université, formulées par les administrateurs universitaires canadiens et rapportées dans les médias».

«L'avenir est plutôt prometteur et la pénurie annoncée n'est pas fondée», a expliqué hier le président du Conseil supérieur de l'éducation, Jean-Pierre Proulx. La théorie selon laquelle l'enflure du discours des recteurs pourrait servir à ébranler les bailleurs de fonds n'est peut-être pas à exclure, a ajouté M. Proulx, interrogé par les journalistes.

Les données du Conseil, qui a effectué des entrevues notamment auprès de vice-recteurs aux ressources humaines et de directeurs de département,

VOIR PAGE A 8: PÉNURIE

## Triste jour pour la danse

Le Festival international de nouvelle danse n'est plus

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le seul festival de danse d'envergure internationale du pays n'est plus: «Le Festival de nouvelle danse inc. doit cesser ses activités», a annoncé hier en conférence de presse Chantal Pontbriand, directrice artistique de l'événement. La nouvelle a semé la consternation dans le milieu. Les Édouard Lock, Ginette Laurin et Marie Chouinard venus soutenir la directrice pour ce triste dévoilement s'entendaient pour dire: «C'est inadmissible, impossible, c'est une catastrophe» pour Montréal, indéniable capitale de la danse dans le monde.

Des rumeurs de précarité financière couraient depuis 2001. Le festival a en effet été, selon la directrice, la première organisation culturelle à subir les contrecoups des attentats du 11 septembre, survenus une semaine avant le coup d'envoi de l'événement. L'achalandage de cette 10<sup>e</sup> édition, élargie pour souligner l'anniversaire, a atteint le plus bas niveau de son histoire, passant sous la barre des 50 %. Depuis, et malgré le plan de redressement du FIND et l'aide spéciale de 120 000 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts de Montréal, le FIND a cumulé un déficit de 600 000 \$.

VOIR PAGE A 8: DANSE

### INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 6	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 4
Carrières	B 5	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 6
Décès	B 6	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

## Jean-Pierre Ménard, défenseur des «sans-voix» du système de santé

Il ne défend pas les grandes vedettes éconduites, ni les riches de la planète, ni les Maurice «Mom» Boucher de ce monde. Pourtant, les causes de M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard font la une des journaux, secouent les administrations et placent les ministres sur le qui-vive. Portrait d'un avocat qui lave plus blanc que blanc.

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Scandale à l'hôpital Saint-Charles-Borromée: c'est lui. Aggression sexuelle à l'hôpital Rivière-des-Prairies: c'est encore lui. Poursuite dans le cas d'un patient décédé après la fermeture de l'urgence de Shawinigan: toujours lui. Est-ce Jean-Pierre Ménard qui suit l'actualité à la trace ou l'actualité qui le suit? Plus rapide à déterrer les horreurs du système de santé que bien des commissions d'enquête, M<sup>e</sup> Ménard, qui a piloté la cause des patients maltraités de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, n'est en effet jamais très loin des manchettes.

Bien qu'on l'ait vu ou entendu sur toutes les ondes ces dernières semaines, l'avocat a visiblement le succès modeste et est plus prompt



M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard avec deux de ses clientes dans le dossier des patients maltraités de l'hôpital Saint-Charles-Borromée.

à répondre à son cellulaire qu'à glousser sur ce dernier bon coup. Quand nous l'avons rencontré au palais de justice de Montréal, au lendemain de l'annonce de la mise en tutelle de l'hôpital Saint-Charles-Borromée par le ministre de la Santé, Philippe Couillard, il répondait timidement aux collègues qui le félicitaient d'un geste de la main de son nouveau fait d'armes.

Il faut dire qu'avec son débit plus rapide qu'une kalachnikov et ses chaussures élimées, M<sup>e</sup> Ménard n'a rien de l'avocat classique, grand orateur bon chic bon genre qui a ses quartiers à Outremont. Installé en plein cœur d'Hochelaga-Maisonneuve, il a plutôt les allures d'un inspecteur Colombo du droit qui, malgré ses airs inoffen-

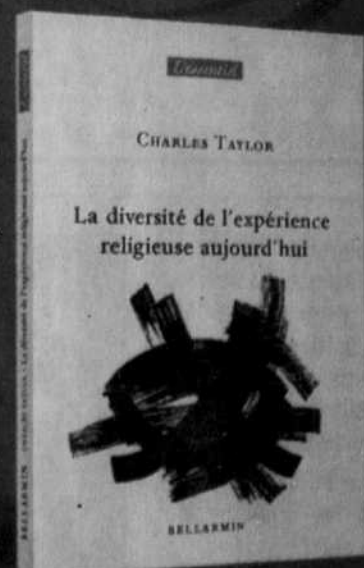
sifs, met ses adversaires au tapis avec des tactiques de fin limier.

Ce défenseur des causes impossibles l'avoue lui-même, il ne fait pas partie du «jet set» du Barreau. Fils d'ouvrier, il dit avoir choisi, dès le début des années 80, d'avoir une pratique «socialement engagée» et de défendre ceux que la justice laisse souvent en plan. Sa première cause en responsabilité fut d'ailleurs celle d'une patiente victime d'une stérilisation réalisée sans son consentement.

«À l'époque, j'avais été frappé par la disparité entre les moyens de la défense et ceux des hôpitaux ou des médecins qui disposaient de moyens infinis», raconte-t-il.

VOIR PAGE A 8: MÉNARD

Un essai audacieux et pénétrant



CHARLES TAYLOR  
La diversité de l'expérience religieuse aujourd'hui

BELLARMIN • COLL. L'ESSENTIEL  
116 PAGES • 17,95 \$

www.editionsfides.com



## • LES ACTUALITÉS •

## Le futur CUSM devrait s'élever sur deux sites

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Pour répondre aux nouvelles contraintes imposées par Québec, le futur Centre universitaire de santé de McGill (CUSM) devra se contenter d'un dédoublement sur deux sites, soit le site de la cour Glen et celui de l'actuel Hôpital général de Montréal.

C'est à ce compromis qu'a dû se plier le conseil d'administration du CUSM, dans l'espoir d'obtenir la faveur du gouvernement du Québec pour démarrer la construction de son hôpital du futur, dont les coûts devraient atteindre 1,3 milliard.

Cette proposition finale, qui consiste à garder certains services cliniques et certains pans de l'enseignement à l'Hôpital général de Montréal, a été remise lundi à la commission Mulroney-Johnson, responsable de faire l'évaluation technique des deux projets d'hôpitaux universitaires. Lundi, le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) avait lui aussi transmis son plan final, qui consiste à ériger le CHUM 2010 sur le site du 6000 Saint-Denis.

La Régie et le ministère de la Santé ont insisté pour qu'il reste une salle d'urgence au centre-ville. Mais cela ne change pas notre plan et, de toute façon, l'augmentation du nombre d'étudiants dans le futur rendra ce deuxième site nécessaires, a expliqué hier le Dr Hugh Scott, directeur général du CUSM.

Même si le nouveau plan ne prévoit plus la concentration de toutes les activités du futur hôpital sur le site de l'ancienne cour de triage Glen, elle accorde à ce site un rôle majeur dans le futur hôpital. Ainsi, le site Glen accueillera tous les soins ultra-spécialisés, notamment la chirurgie cardiaque, les neurosciences, l'oncologie, ainsi que l'obstétrique, la pédiatrie, la traumatologie et une urgence pour adultes. La plupart des activités de recherche y seront concentrées.

L'Hôpital général de Montréal, qui est promis à une importante cure de rajeunissement de 50 millions, abritera pour sa part une urgence, la plupart des services de soins généraux, la psychiatrie, la gériatrie, les soins palliatifs, de même que des programmes ambulatoires en dermatologie et les soins dentaires. Le transfert des services en psychiatrie s'y fera d'ailleurs au cours de la prochaine année.

Pour financer les coûts de construction et de rénovation du futur CUSM évalués à 1,3 milliard, les administrateurs actuels comptent sur 800 millions promis par Québec, 100 millions de fonds fédéraux et 300 millions recueillis à même des collectes de fonds.

Compte tenu du fait que le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) sollicitera lui aussi le secteur privé, c'est près de 700 millions au total que devront puiser les deux universités dans la communauté d'ici 2010. «C'est substantiel», reconnaît le Dr Scott.

Pour éviter une concurrence féroce, les deux universités mèneront d'ailleurs une campagne de financement conjointe auprès de la grande entreprise. «C'est vrai que c'est beaucoup, mais cela va se faire sur cinq ans, ce qui représente moins de 200 millions par année. À Toronto, les campagnes en cours pour financer les hôpitaux totalisent un milliard», précise ce dernier.

Le président du conseil d'administration du CUSM, David Culver, a indiqué qu'il n'attendait plus que le feu vert de Québec, au printemps prochain, pour démarrer son programme de redéploiement des activités.

## De nouvelles places pour les sans-abri

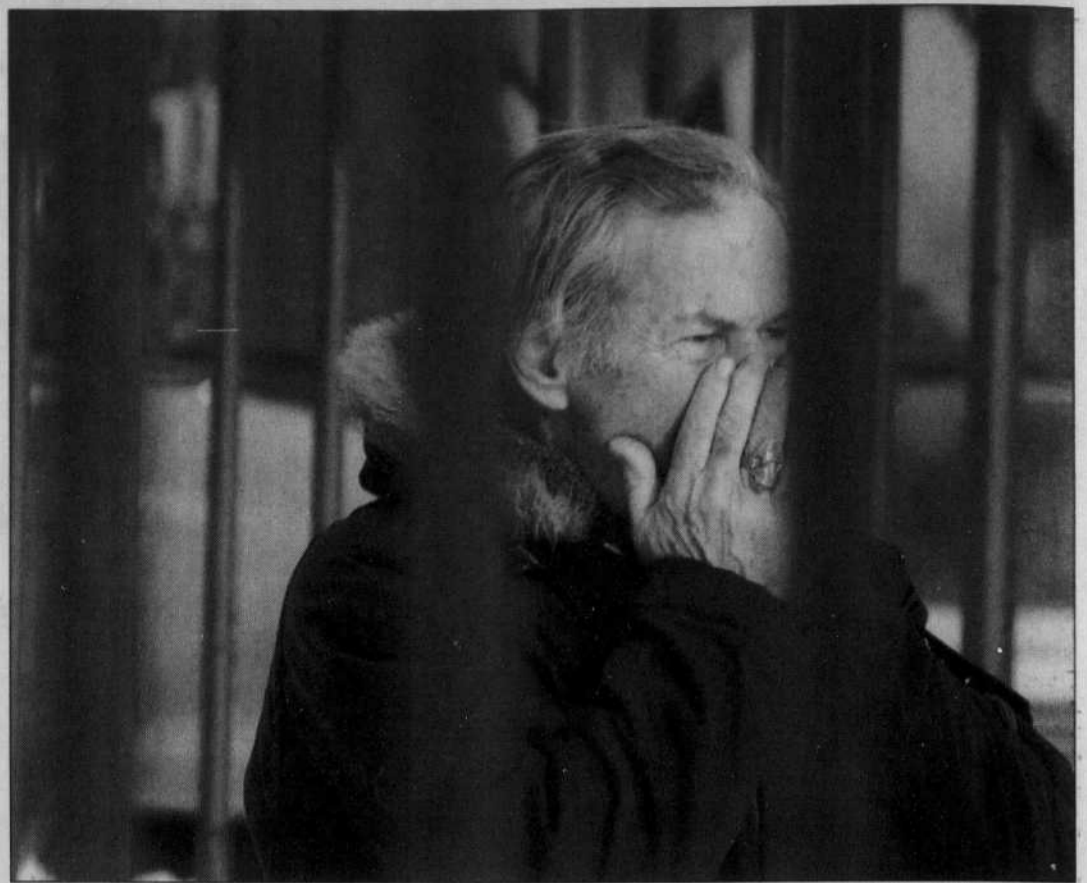
JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Depuis hier, 70 lits supplémentaires sont mis à la disposition des sans-abri désireux de se protéger des rigueurs de l'hiver. Les 1000 places déjà disponibles dans la métropole ne suffisent pas à la demande pendant la saison froide, affirment la Ville de Montréal et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, qui, pour une deuxième année d'affilée, ont ouvert un centre d'hébergement temporaire au centre-ville.

La gestion des 70 lits aménagés dans l'ancienne buanderie de la résidence Saint-Charles-Borromée au 90 de la rue de la Gauchetière a été confiée à la Mission Old Brewery, qui recevra une aide de 130 000 \$ de la Régie régionale. De son côté, la Ville de Montréal versera une contribution de 35 000 \$ à l'organisme pour couvrir ses frais de fonctionnement, en plus d'accorder un congé de loyer d'environ 30 000 \$. Le refuge temporaire sera ouvert jusqu'au 30 avril prochain.

Le président-directeur général de la Régie régionale, David Levine, estime que la demande d'hébergement est en croissance à Montréal, un phénomène qui s'explique notamment par la rareté des logements à loyer modique, dit-il. Et si les problèmes de polytoxicomanie gagnent du terrain chez les itinérants, la clientèle des refuges tend également à rajeunir au fil des ans, fait observer André Charbonneau, directeur par intérim de la Mission Old Brewery, précisant que l'âge moyen des sans-abri oscille aujourd'hui autour de 35 ans alors qu'il était de 65 ans il y a deux décennies.

Il n'est plus question pour la Mission Old Brewery de laisser les sans-abri dormir sur le plancher de la cafétéria comme cela avait été le cas l'an dernier, indique M. Charbonneau. Selon lui, l'ajout de 70 lits dans le refuge temporaire permettra d'éviter les débordements dans les autres centres d'hébergement pendant la saison froide. Il croit que ces places sup-



JACQUES NADDEAU LE DEVOIR

plémentaires trouveront aisément preneurs.

Plusieurs maisons pour itinérants ont d'ailleurs augmenté leur capacité d'accueil depuis l'an dernier. C'est le cas de la Mission Old Brewery, qui a amé-

gé 38 nouveaux lits cet automne et peut désormais recevoir 257 sans-abri. La Maison du Père a elle aussi agrandi ses installations afin d'offrir 31 places de plus, pour un total de 108 lits.

### Réchauffement climatique

## 2003 a été la troisième année la plus chaude

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le réchauffement de la planète a continué à s'accroître en 2003, année qui restera comme la troisième plus chaude jamais enregistrée dans les annales, a annoncé hier l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Dans son rapport annuel sur le climat mondial, l'OMM a souligné que la hausse des températures avait été à l'origine de phénomènes de sécheresse, d'inondations, d'ouragans et de typhons, et aussi de la vague de chaleur qui s'est abattue sur l'Europe occidentale pendant l'été.

«Cette année a été une année très chaude, mais ce n'est pas la plus chaude. Très probablement, elle se situera au troisième rang», a déclaré Michel Jarraud, le secrétaire général adjoint de l'OMM, une émanation de l'ONU qui siège à Genève et qui regroupe les services météorologiques du monde entier.

«Les températures depuis 1976 ont progressé environ trois fois plus qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, donc le rythme d'augmentation des températures s'accroît», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

Cette année, la température moyenne de la plan-

te devrait avoir augmenté de 0,45 degré par rapport à la moyenne des années 1961-1990. L'année la plus chaude jamais enregistrée reste 1998, avec une hausse de 0,55 degré par rapport à cette moyenne. L'année 2002 arrive en deuxième place du classement, avec une hausse de 0,48 degré.

### En Europe

Cette année, la hausse des températures a été encore plus nette dans l'hémisphère nord que dans l'hémisphère sud, notamment en Europe.

«En France, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, en Grande-Bretagne et en Espagne, on estime à 21 000 le nombre de morts liés à la canicule, on peut donc parler de phénomène exceptionnel», a estimé M. Jarraud.

La chaleur a également fait fondre les glaciers européens deux fois plus vite que lors du record établi en 1998. En septembre, la banquise de l'océan Arctique s'est à nouveau réduite au niveau record de 5,3 millions de km<sup>2</sup> atteint l'année précédente.

D'autres régions du monde ont été aussi touchées par une chaleur inhabituelle: certaines régions des États-Unis dont l'Alaska, le Canada, certaines parties de la Chine, de la Russie et de l'Afrique. L'Inde a subi

une chaleur exceptionnellement intense juste avant la mousson.

«Le réchauffement planétaire va probablement amener plus souvent des événements extrêmes», a averti M. Jarraud.

Dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, on a relevé un nombre de typhons, de cyclones et d'ouragans supérieur à la moyenne, ces phénomènes s'étant déjà manifestés de façon plus fréquente depuis le début des années 1990.

À l'inverse, des températures exceptionnellement froides ont été constatées à Oman, dans certaines parties de l'Asie autour du Japon ainsi qu'en Russie, où le thermomètre a enfoncé les -45 degrés pendant l'hiver.

Ces températures extrêmes ont favorisé l'apparition de sécheresses et d'inondations dans plusieurs parties du globe, notamment aux États-Unis et en Chine. Selon l'OMM, la chaleur est également à l'origine des feux de broussailles qui ont frappé l'Australie pendant près de 59 jours en début d'année.

Ces dérèglements climatiques ont parfois soulagé certaines régions du monde comme l'Afghanistan, où les précipitations ont mis fin à quatre années de sécheresse, ou le Sahel, arrosé par des pluies record.

### EN BREF

#### Les Souverains anonymes survivront

(Le Devoir) — Menacée de dis-

parition depuis quelques mois, l'émission *Les Souverains anonymes*, faite à la prison de Bordeaux, devrait rester en ondes. Devant l'insistance du député péquiste Jean-Pierre Charbonneau, le ministre de la Sécurité pu-

blique, Jacques Chagnon, a promis la semaine dernière de trouver les 30 000 \$ manquants pour assurer la survie de cette émission enregistrée par les détenus de Bordeaux depuis 14 ans. Le fonds des détenus de la prison avait remis en cause l'existence de ce projet. Le ministre Chagnon a reconnu lors de l'étude des crédits la pertinence de cette émission qui a permis à quelque

12 000 détenus de se frotter à la culture entre les murs. M. Chagnon a l'intention de visiter Bordeaux avec la présidente du Conseil du trésor au retour du congé des Fêtes afin de rencontrer les artisans des *Souverains anonymes*. L'émission devait prendre fin le 13 mai mais M. Chagnon a promis de trouver les 30 000 \$ nécessaires à la poursuite de cette aventure unique.

Cette année à Noël faites votre marque en offrant des cadeaux différents.

Notre Sélection spéciale saura combler tous les amateurs de nature et de décoration.

Ouvert 7 jours/semaine • Consultation Location • Stationnement gratuit

**ALPHA**  
Plantes et poteries

230, rue Peel, Montréal  
(2 rues au sud de Notre-Dame)  
514.935.1812  
www.alphaplantes.com

Service de livraison de poinsettias  
(téléphonez pour demander votre bon de commande)

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup ?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut !

Réservez dès maintenant votre espace au Répertoire des ressources scolaires

**(514) 277-4544 # 239**  
www.lepointadm.com

**MUSÉE DE L'ARME ET DU BRONZE**

53-1 rue Dufferin, Granby (Québec) Canada

Pour compléter nos collections nous recherchons pistolets • revolvers • carabines • fusils

Si vous désirez vous départir légalement de vos armes à feu antiques, modernes ou militaires en accord avec la nouvelle loi sur les armes à feu, vous pouvez en faire don au Musée de l'Arme et du Bronze.

En retour de votre don, vous obtiendrez un reçu pour fins d'impôt pour la juste valeur de votre arme à feu.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
Tél (450) 405-4585 • Fax (450) 372-4391  
www.museemab.com • bell@museemab.com

**ROLEX SERVICE**

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Bijouterie  
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876



Manon Cornéliier

## Soigner les apparences

MANON CORNELIER

Paul Martin fonctionne en cinquième vitesse depuis qu'il a été assermenté premier ministre. En moins de cinq jours, il a réuni deux fois son conseil des ministres, fait plusieurs annonces et visité le ministère de la Défense pour lui remonter le moral. Tout est fait pour souligner le changement par rapport au gouvernement Chrétien.

Paul Martin et son équipe ont réussi à créer l'impression de mouvement, de détermination, d'action, mais ils ont laissé au passage beaucoup de questions sans réponse. Leur empressément à créer une image a son revers: des fils qui pendent de partout.

C'était particulièrement flagrant hier lorsqu'on a annoncé le gel de certaines dépenses et, samedi, lorsqu'on a décrété la fin du programme des commandites et de la mort de Communication Canada.

Soucieux de sa réputation de bon gestionnaire, le cabinet Martin a imposé hier le gel des grands projets d'investissement, de la reclassification des fonctionnaires et de la taille de la fonction publique. Pour une bonne cause, nous dit-on, soit assurer le respect de l'engagement fait aux provinces de leur verser deux milliards pour la santé. Évoquer sans cesse des finances serrées, la menace d'un déficit et la nécessité de faire des économies permet aussi de préparer sans le dire les esprits à diminuer leurs attentes.

Le problème est qu'un pareil gel a des conséquences et qu'il faut pouvoir les expliquer, ce que personne n'est arrivé à faire. Les fonctionnaires, qui n'ont pas été prévenus ni consultés, étaient furieux hier. Les mêmes fonctionnaires sur qui ont dit compter pour réorganiser le gouvernement. La confusion entourait aussi le gel des projets d'immobilisation. Lesquels seront gelés? Les avis divergeaient, allant uniquement des projets à l'étude à d'autres déjà amorcés. Un comité du cabinet devrait en décider et sa première réunion aura lieu aujourd'hui. Si les ministres avaient accepté d'attendre avant de faire leur annonce, ils auraient évité l'imbroglio.

L'intention du gouvernement de revoir toutes ses dépenses l'a aussi rendu vulnérable sur sa gauche, comme l'a montré le chef néo-démocrate Jack Layton. Sa question, reprise depuis par la presse: pourquoi revoir les dépenses et non pas les réductions de taxes promises aux entreprises pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain? On parle de 1,1 milliard, selon le ministère des Finances, et de 4,4 milliards, selon le NPD. Le gouvernement ne veut rien entendre.

Samedi, c'était sur le front de l'éthique que Paul Martin voulait se démarquer de Jean Chrétien, avec un code d'éthique revu et corrigé, mais surtout la mise à mort du programme de commandites et de Communication Canada. Un geste essentiel pour désamorcer la bombe contenue dans le rapport de la vérificatrice générale sur les programmes de publicité et de commandites, qui sera déposé dès le retour des Communautés en février.

Mais une fois la décision prise, comment assurer les services offerts par Communication Canada, comme le site Web du gouvernement et la ligne téléphonique sans frais? Ils seront maintenus, a-t-on dit, mais personne ne pouvait dire par qui ni comment. Quant aux groupes qui bénéficiaient des commandites, ils devront se tourner vers Patrimoine Canada, qui ne recevra pas plus d'argent. Quels programmes devront partager le gâteau entre davantage de convives? Impossible encore de le savoir.

La réorganisation des ministères, annoncée vendredi, souffre elle aussi de cette précipitation à vouloir faire neuf. L'opération va toucher presque le quart de la fonction publique mais on était toujours incapable hier d'évaluer le coût de l'opération.

L'amalgamation du ministère du Solliciteur général et d'agences qui collaborent déjà entre elles au sein du ministère de la Sécurité publique pose moins de problèmes. La division du Développement des ressources humaines en deux ministères semble par contre davantage improvisée. Ainsi, on a pu noter, grâce à une erreur dans le communiqué français, qu'on avait d'abord envisagé de le diviser en trois mais qu'on a changé d'idée à la dernière minute. Les fonctionnaires touchés étaient quant à eux désorientés vendredi puisque bien des services et programmes de DRHC servaient à la fois les objectifs des deux nouveaux ministères. Comment défaitre l'omelette, se demandait-on.

La gestion des ressources humaines dans la fonction publique est un autre casse-tête qui fait grogner les syndicats. À leur avis, ces nouvelles structures brouilleront les relations de travail. Le Conseil privé assurera, grâce à une agence à naître, la mise en œuvre de la nouvelle loi de la fonction publique. Le ministère des Travaux publics sera en charge des négociations collectives et le Conseil du trésor, qui avait amorcé une nouvelle ronde de pourparlers en septembre, ne s'en mêlera plus. À ce qu'on dit cependant, car c'est le président de ce même Conseil qui a annoncé hier le gel de la reclassification des fonctionnaires.

Tout ce branle-bas risque d'amener le gouvernement à passer de nombreuses semaines à mettre la machine sur les rails plutôt qu'à la faire fonctionner. Mais on veut du changement...

Une anecdote montre jusqu'où va cette obsession. L'équipe Martin a refait le site Internet du premier ministre pour en faire, dans sa précipitation, un des moins efficaces du gouvernement. Il n'y a même plus d'archives, plus une trace de Jean Chrétien. Impossible, même à travers l'outil de recherche, de faire surgir son nom ou de retracer ses discours.

Tout se passe comme si le monde avait commencé avec Paul Martin. M. Martin oublie-t-il qu'il ne serait pas là où il est sans avoir réussi comme ministre des Finances et sans avoir eu l'appui indéfectible de Jean Chrétien pour s'attaquer au déficit? À moins qu'il veuille qu'on gomme aussi ce fil qui dépasse.

mcornelie@ledevoir.com

Yves Séguin fait la synthèse des opérations

## Un manque à gagner de un milliard

Le ministre des Finances maintient le cap sur le déficit zéro et les réductions d'impôt

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a dressé, hier, un tableau sombre des finances publiques du Québec, aggravé par un trou dans la péréquation versée de 700 millions, des pertes supplémentaires à la Société générale de financement (SGF) et dans les sociétés Innovatech ainsi qu'une baisse des revenus de l'État, ce qui conduit à un écart budgétaire de près de un milliard.

Yves Séguin a présenté la synthèse des opérations financières du gouvernement pour le deuxième trimestre et dévoilé un rapport signé par le président du conseil d'administration et p.-d.g. de la SGF, Henri A. Roy, daté du 12 décembre, qui fait état de pertes prévues totalisant 644 millions pour la société d'État entre 2003 et 2005. La présentation était accompagnée d'un document du ministère sur la fragilité des finances publiques du Québec.

«On arrive dans une situation où le Québec dépense d'une façon qui le met en état de risque, en état de fragilité», a dit M. Séguin. Le ministre trouve «paradoxal» que la société québécoise aspire tout de même «à la meilleure qualité dans tout. On aspire à des services publics dans tout comme si les coûts, les ressources financières n'étaient pas une question».

Mais tout aussi paradoxalement, Yves Séguin, en dépit de la situation financière fragile du gouvernement, a affirmé que l'objectif du déficit zéro, «un engagement absolument incontournable», sera atteint, qu'il n'y aura pas d'augmentation de tarifs ou de taxes, que les compressions ne touchent pas aux services à la population et que la baisse d'impôt de un

milliard serait au rendez-vous l'an prochain. «Je m'y suis absolument engagé, je n'ai aucune hésitation», a-t-il dit.

La synthèse des opérations constate un écart budgétaire de 944 millions au 31 mars 2004 par rapport au budget de juin. La baisse des revenus autonomes s'élève à 351 millions, compensée en partie par un service de la dette moindre de 144 millions. La perte de la SGF est haussée de 137 millions au lieu des 26 millions prévus et celle des sociétés Innovatech, de 100 millions. En outre, une surprise — encore une fois — liée à la péréquation est apparue, soit une baisse de 700 millions liée à une chute des profits des entreprises en Ontario. L'écart budgétaire ne comprend pas le déficit de 300 millions de la Société d'assurance automobile du Québec qui sera retirée du périmètre comptable du gouvernement, a confirmé le ministre.

### Péréquation

Sur la question de la baisse de la péréquation, le ministre ne semble pas trop s'en faire: il est probable, a-t-il dit, que le gouvernement fédéral consente à étaler sur cinq ans ce nouveau choc d'ici la fin de l'année. L'effet net ne représenterait que 140 millions cette année.

En tenant compte de cet étalement, le gouvernement doit racler ses fonds de tiroirs d'ici le 31 mars pour trouver 384 millions. À cela s'ajoutent les crédits supplémentaires de 394 millions exigés par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, pour renflouer l'aide sociale et la sécurité publique. La somme s'élève donc à 778 millions mais le ministre ne s'en inquiète pas. Des compressions seront nécessaires, mais elles toucheront des immo-

bilisations, des dépenses en informatique et, peut-être, une réduction plus poussée encore des crédits d'impôt, a-t-il indiqué.

Si M. Séguin s'est engagé à ne pas faire de déficit cette année, ni l'an prochain, il a beaucoup moins de scrupules pour les années antérieures. Ainsi, la majeure partie des pertes de la SGF, soit 307 millions, est reléguée au budget péquiste de 2002-03. Déjà, le déficit zéro de cet exercice s'était transformé en un déficit de 221 millions pour des raisons d'ajustements comptables lors de la synthèse du premier trimestre; le déficit passe maintenant à 528 millions. Une autre partie des pertes de la SGF, soit 144 millions, est reportée aux années 2004-05 et en 2005-06.

Yves Séguin s'est défendu de vouloir noircir le tableau pour faire mal paraître le gouvernement précédent. Ce n'est pas «un jeu quelconque d'écriture accommodante à des fins politico-sociales. C'est déjà relativement pénible de révéler publiquement, et à la vue aussi des agences de notation qui nous surveillent, des équations qui ne sont pas positives», s'est-il désolé.

Selon le ministre, le rapport de la SGF est conforme à la réalité et aux normes comptables établies. La révision de la valeur de l'actif de la SGF s'est faite selon les mêmes principes qu'apparaissent dans «plus rigoureusement», a précisé au Dévoir le président de la SGF, Henri A. Roy, compte tenu des «contraintes financières» associées au nouveau mandat confié par le gouvernement Charest. Le portefeuille d'investissement en haute technologie a été particulièrement dévalué et plusieurs petits placements ont été radiés. C'est ce qu'avait fait la Caisse de dépôt et placement du Québec dans le même secteur l'an dernier et l'année précédente, a rappelé M. Roy.

## Collision entre Séguin et Bellemare au sujet du no fault

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a affirmé, hier, que le gouvernement Charest n'avait plus pour projet de modifier le régime de responsabilité sans égard à la faute (no fault) de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

«Nous n'avons aucun projet de modifier le no fault», a indiqué M. Séguin lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a dévoilé la synthèse des opérations financières du gouvernement tout en confirmant que la SAAQ sera retirée du périmètre comptable du gouvernement.

«Est-ce que le ministre de la Justice [Marc Bellemare] est au courant?» a-t-on demandé à M. Séguin. «Oui», a-t-il assuré.

Sous l'impulsion de M. Bellemare, le Parti libéral s'était engagé à modifier le régime de responsabilité sans égard à la faute de la SAAQ pour exclure les conducteurs responsables d'accidents criminels. En vertu de ces changements, les criminels de la route perdaient leurs indemnités de la SAAQ pour lésions corporelles et s'exposaient à des poursuites au civil de la part des victimes ou de leurs proches.

Renseignements pris, M. Bellemare n'est pas au courant que ce projet de loi est abandonné par le gouvernement. Au contraire, a-t-il indiqué, hier, au Dévoir, l'abolition du no fault pour les criminels de la route faisait partie des engagements électoraux du Parti libéral. Qui plus est, dans une lettre datée du 23 avril, le premier ministre Jean Charest confiait à M. Bellemare le mandat d'élaborer un projet de loi en collaboration avec le ministre des Transports, Yvon Marcoux, a précisé le ministre de la Justice. Un projet de loi devait être présenté à l'automne mais l'absence pour raison de maladie de M. Marcoux a retardé ce dépôt.

Au cabinet de M. Charest, on indique que rien n'est changé en ce qui a trait à cet engagement et que le gouvernement a toujours l'intention de présenter un tel projet de loi.

Quant à l'avenir de la SAAQ, M. Séguin a révélé qu'il déposera au cours des prochains mois un projet de loi pour séparer la mission d'assurance de la société de ses autres mandats, comme l'immatriculation et les permis de conduire, le contrôle routier et le transport ambulancier. Le ministre a dit qu'il n'y aura pas d'augmentation des tarifs d'assurance de la SAAQ. Le déficit de 300 millions de la SAAQ, imputable aux mauvais rendements affichés par la Caisse de dépôt et placement du Québec ces deux dernières années, sera étalé dans le temps. La SAAQ obtiendra aussi un pouvoir d'emprunt.

## Huit projets de loi adoptés en quelques heures

Le projet de loi sur la sous-traitance ne subit que des retouches sans importance malgré la grogne syndicale

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Québec n'a apporté aucun amendement significatif au projet de loi 31 visant à faciliter le recours à la sous-traitance, en dépit de la grogne syndicale et des avis émis par de nombreux intervenants lors de la commission parlementaire.

Le gouvernement Charest est finalement parvenu à imposer le bâillon hier matin, afin d'adopter à toute vapeur, et à la suite de débats restreints à l'Assemblée nationale, huit projets de loi qui suscitent la controverse. Ces projets de loi, sur les défusions municipales et le recours à la sous-traitance notamment, devaient être adoptés cette nuit ou le seront ce matin.

Le ministre du Travail, Michel Després, a apporté seulement trois amendements de concordance au projet de loi 31. Pourtant, plusieurs intervenants qui se sont présentés le mois dernier devant la commission parlementaire ont critiqué le libellé du projet de loi, qui, selon eux, pourrait entraîner des «débats juridiques fastidieux».

En vertu du projet de loi 31, l'accréditation syndicale n'est protégée que dans le seul cas où l'entreprise ou la municipalité cède à la sous-traitance, «en plus de fonctions ou d'un droit d'exploitation, la plupart des autres éléments caractéristiques de la partie d'entreprise visée».

Le Barreau du Québec, les centrales syndicales, la Commission des droits de la personne, Noël Mallette, professeur en relations de travail à l'École de sciences de la gestion de l'UQAM, et Fernand Morin, professeur de droit du travail à l'Université Laval, sont tous d'avis que cet article du projet de loi fera naître une multitude de contestations.

Michel Després n'a pourtant pas cru bon d'apporter des précisions. Le critique péquiste en matière de travail, Maxime Arsenault, a déploré que le ministre ne propose aucun amendement, en précisant que le projet de loi «mettra la hache dans 40 ans de jurisprudence en matière de travail».

Les centrales syndicales et les professeurs en relations de travail souhaitaient également que le gouvernement Charest ajoute au projet de loi une déclaration d'employeur unique, comme le recommandait le rapport Mireault de 1997. Le ministre, qui dit s'être inspiré de ce rapport, n'a pas déposé d'amendement afin d'inclure une telle déclaration. Alors qu'il prétend vouloir mettre le Québec au diapason des autres provinces cana-



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

Michel Després

diennes, il a écarté cette déclaration qui, pourtant, existe dans huit provinces.

L'absence d'amendements et l'adoption du projet de loi risquent d'alimenter la grogne syndicale. Une manifestation d'une centaine de syndiqués de la CSN a d'ailleurs empêché, hier, le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, de prendre la parole devant des membres de l'Association des gens d'affaires de la Rivière-Sud, dans l'arrondissement de Saint-Hubert, à Longueuil.

En après-midi hier, le ministre délégué à la famille, Carole Théberge, a pour sa part déposé quatre amendements mineurs au projet de loi 32, qui fait passer les frais de garde de 5 à 7 \$ par jour. L'AQCP a présenté de son côté le mémoire qu'elle aurait déposé si une commission parlementaire avait eu lieu pour étudier le projet de loi 32. Elle estime que le gouvernement ne peut justifier le recours au bâillon en prétextant que ses projets de loi font partie du programme électoral du Parti libéral, puisque celui-ci prévoyait le maintien des services de garde à 5 \$.

Le premier ministre Jean Charest a justifié le recours au bâillon en soulignant que son gouvernement ne fait que remplir son mandat, qui découle d'un programme élaboré «après cinq ans de consultations». Le leader de l'opposition officielle, André Boisclair, estime que le bâillon aura un «impact négatif sur l'économie et le climat social du Québec». Une vigile organisée par des syndiqués se tenait également hier devant le parlement afin de dénoncer le recours au bâillon.



Sylvie LA BELLE  
Sylvie PATENAUDE  
Isabelle PILOTTE  
Directrice de la collection  
Christine TOUZIN

GLAC-SONS Manuel C

Musique 2<sup>e</sup> cycle du primaire.

160 pages - 19,75 \$

Les Éditions  
GUÉRIN  
(514) 842-3441

En vente dans toutes les librairies



BREITLING  
1884

INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS



CHRONOMAT BLACKBIRD

EVEREST  
CHERBAKA

Joaillerie - Bijouterie Depuis 1950

8910, BOULEVARD LAJEUNESSE, MONTRÉAL

(514) 388-5358

## • LES ACTUALITÉS •

## Les amateurs de bio sont bien servis à Montréal

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

Les amateurs d'aliments bio se font-ils parfois flouer en jetant leur dévolu sur des produits certifiés vendus généralement plus cher? Moins qu'ailleurs en Amérique du Nord, répond aujourd'hui le Conseil d'accréditation du Québec (CAQ), sorte de police provinciale de l'univers biologique, qui vient de rendre publics les résultats de sa première tournée d'inspection des points de vente de la région montréalaise. Une ronde de contrôle aux résultats surprenants, indique le CAQ: 87 % des produits bio mis sur les tablettes des épiceries le sont dans le respect des réglementations en vigueur au Québec.

Au total, près de 2100 produits ont été passés au crible par les limiers du CAQ lors d'un projet-pilote «mis en place pour tester nos procédures de contrôle», dit Denis-Paul Bouffard, président de l'organisme chargé d'encadrer la certification des aliments biologiques au Québec. «Tous provenaient d'une centaine de commerces visités en juillet dernier et choisis de manière aléatoire», ajoute-t-il.

Bilan: 278 produits à peine, soit 13 %, se sont révélés non conformes aux règles de certification du bio. Ces règles contraignent les transformateurs à utiliser des matières premières issues de l'agriculture biologique, bien sûr, mais également à détenir une certification dûment délivrée par un organisme reconnu par le CAQ pour avoir le droit de vanter les caractéristiques bio d'un produit sur l'emballage.

«Nous nous attendions à pire que ça», confie M. Bouffard. «C'est un bon résultat, qui prouve qu'ici, les gens sont mieux servis qu'à Toronto ou ailleurs au Canada. Mais il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers pour autant. Il reste encore beaucoup de travail pour s'assurer que le bio poursuive son développement dans le respect des consommateurs.»

Pour cause. Car plusieurs pans de la distribution alimentaire bio restent encore à discipliner, estime le CAQ. À commencer par le secteur des fruits et légumes et autres aliments en vrac où la présence, pourtant obligatoire, du logo ou nom des certificateurs sur les produits est encore dans bien des épiceries de la métropole chose hasardeuse. «C'est une catégorie de produits, poursuit M. Bouffard, où nous avons relevé un grand nombre d'anomalies», comme d'ailleurs pour les produits transformés et les produits de boulangerie, deux autres secteurs à risque, révèle l'enquête, où en grande majorité les aliments, bien que bio, omettent encore de l'afficher correctement. Par ailleurs, 5 % des aliments inspectés et arborant des lettres de noblesse étaient finalement loin d'avoir été produits dans le respect de la nature et de l'environnement, ont également constaté les enquêteurs du CAQ.

## Des cochons «politically correct»

Les farines animales sont soustraites de leur alimentation pour satisfaire le marché d'exportation

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

Les cochons risquent de faire la tête. Pour cause. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, ils sont devenus collectivement végétariens. Ainsi en a décidé la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) qui vient de demander à ses membres — sans tambour, ni trompette — de ne plus utiliser de farines animales dans l'alimentation de leurs gorettes. Un geste dicté «par les marchés d'exportation», reconnaît la fédération mais également souhaité par la commission Boucher sur la production porcine en novembre dernier qui devrait «faire du bien à l'image de l'industrie même si, scientifiquement, cela est complètement inutile», a commenté hier Sylvain Quessy, titulaire de la chaire en salubrité des aliments à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

«On est en train de gérer un risque virtuel, a-t-il expliqué. Le porc est omnivore. Il a même un système digestif très proche du nôtre et, contrairement aux ruminants, une alimentation à base de protéines de viande ne peut pas être à la source de maladies [de type encéphalopathie spongiforme ou autre] chez lui.» La FPPQ le sait aussi. Mais sous la pression de six des neuf abattoirs du Québec, elle a préféré mettre les cochons du Québec au régime sans viande dès à présent. Histoire de pouvoir transformer dans six mois en côtes levées, rôtis et bacons des animaux élevés uniquement à la moulée végétale.

«C'est une demande des transformateurs», a expliqué le président de la fédération, Claude Corbeil. Depuis juillet dernier, les farines ont été retirées de l'alimentation

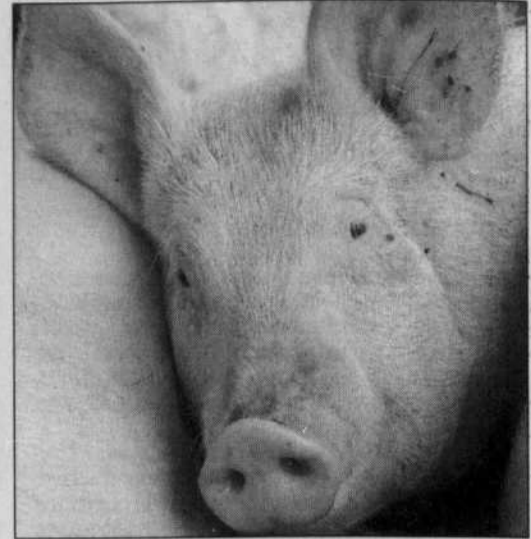
des porcs en Ontario, à la suite de la crise de la vache. Pour conserver notre compétitivité et notre accès aux marchés internationaux, nous devons emboîter le pas.»

Dans une lettre datée du 8 octobre dernier et adressée à la fédération, les principaux abatteurs de porcs au Québec estiment en effet que la mesure est désormais incontournable pour ne pas s'aliéner le marché japonais «qui assure le meilleur retour à l'industrie québécoise et canadienne», peut-on lire. Une simple question de parts de marché, avoue timidement M. Corbeil, «mais qui, au passage, répond à la demande de la commission Boucher tout en rassurant les consommateurs qui s'interrogent sur leur alimentation», ajoute-t-il.

Actuellement, entre 50 et 70 % des éleveurs de cochons intègrent des farines carnées dans la nourriture de leurs bêtes afin de réduire leurs coûts de production — cette source de protéines issues de carcasses d'animaux morts étant bon marché comparée à son pendant végétal. «Nous allons, dans les prochains mois, évaluer l'impact financier de cette interdiction dans les élevages», dit le président de la FPPQ. «C'est sûr, il va y avoir des coûts supplémentaires pour les éleveurs. Mais comme l'exigence vient des abattoirs, nous espérons que c'est eux qui vont payer la facture.»

Côté environnemental, la décision de la fédération risque aussi de se faire ressentir. «Normal, lance M. Quessy. Il va falloir accroître la production de protéines végétales, que l'on retrouve dans les céréales, pour désormais s'adapter aux nouveaux besoins de porcs et parallèlement, se débarrasser autrement des stocks de farines animales qui jusqu'à maintenant trouvaient un usage dans l'industrie porcine. C'est du gaspillage de protéines important sur le plan nutritif.»

Par ailleurs, bien que condamnés au végétarisme, les porcs du Québec devraient toujours conserver dans leur ration alimentaire quotidienne les antibiotiques utilisés comme facteurs de croissance. En novembre, la Commission sur la production porcine a toutefois recommandé à Québec d'en interdire l'usage «dans un délai raisonnable». Dans la lettre envoyée à la fédération, les abattoirs ne semblent toutefois pas encore en faire une exigence pour permettre aux charcuteries en devenir d'accéder à leurs installations.



ARCHIVES LE DEVOIR

Les 90 minutes d'enseignement de plus en septembre 2004

## Plus d'éducation physique... si c'est le choix de l'école

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Malgré des demandes répétées de certains groupes d'augmenter le temps alloué à l'éducation physique à l'école, le ministre de l'Éducation a toujours l'intention de laisser aux établissements eux-mêmes le loisir de disposer comme bon leur semble des 90 minutes supplémentaires qui atterriront dans l'horaire en 2004.

Le Comité d'action EPS revenait à la charge hier pour sensibiliser le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, à l'importance pour la santé des jeunes d'une augmentation du temps d'éducation physique dans les écoles du Québec. Le porte-parole du comité, l'éducateur physique Yves Potvin, a lancé hier une campagne de mobilisation pour convaincre le ministre Reid

«d'imposer un minimum de temps décent alloué à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé».

Ce rappel survient alors que le gouvernement Charest a promis l'ajout de 90 minutes de temps de classe supplémentaires à compter de septembre 2004. Toutefois, au cabinet du ministre Reid, on réitérait hier l'intention ferme de s'en remettre exclusivement aux conseils d'établissements des écoles pour le choix de la discipline liée à ces 90 minutes de plus.

«L'école devra choisir parmi les trois spécialités que sont les arts, la langue seconde ou l'éducation physique, mais le choix revient au conseil d'établissement», a expliqué hier Caroline Richard, attachée de presse du ministre.

Le Comité d'action EPS a demandé en vain une rencontre avec le ministre, et s'en remet à cette campagne de mobilisation pour interpeller le ministre. Le comité suggère aux citoyens d'expédier une lettre au

ministre en «investissant 55 sous dans un REER-santé, ce qui correspond au simple achat d'un timbre-poste». La lettre demande au ministre d'expliquer «pourquoi [il n'a] pas l'intention de garantir un minimum décent d'éducation physique dans les écoles».

Les revendications du groupe, qui s'est élargi à un nombre de représentants de milieux de la santé et de l'éducation, sont liées aux décisions du gouvernement Charest d'éliminer le programme «Ça bouge après l'école» et de remettre en question la promesse du précédent gouvernement de garantir deux heures d'éducation physique par semaine. «Nous n'exigeons pas du gouvernement du Québec des minutes d'éducation physique supplémentaires simplement pour faire bouger un peu plus les jeunes», a rappelé Yves Potvin. «Nous souhaitons contribuer à l'émergence d'une culture de la santé chez les jeunes.»



ROLEX  
Cellini

Bijouterie  
**Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE-VILLE  
(514) 866-3876

LE DEVOIR

## LE MONDE

Allègement de la dette irakienne

## Paris et Berlin font un premier pas

AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — Les États-Unis, l'Allemagne et la France, en s'accordant hier sur un allègement de la dette irakienne en 2004, ont fait un premier pas vers la réconciliation après plusieurs mois de relations conflictuelles entre Washington et deux des principaux opposants à la guerre en Irak.

Washington, Berlin et Paris sont convenus qu'une «réduction substantielle» de la dette irakienne (120 milliards de dollars) devrait intervenir en 2004 au sein du Club de Paris, et ils «travailleront étroitement entre eux et avec d'autres pays pour atteindre cet objectif», est-il dit dans un communiqué commun rendu public par l'Élysée.

Cette décision a été prise après que l'envoyé spécial américain sur la dette James Baker a rencontré hier le président Jacques Chirac à Paris et le chancelier allemand Gerhard Schröder à Berlin. M. Baker doit encore se rendre à Rome, à Moscou et à Londres avant de regagner les États-Unis en fin de semaine.

L'ancien secrétaire d'État a obtenu de la France un accord de principe pour «trouver les moyens d'alléger la dette irakienne en 2004». Même si côté français on esti-

maît que le Club de Paris ne peut traiter la dette irakienne qu'avec un gouvernement souverain en Irak, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Quelques heures plus tard, Berlin annonçait que «l'Allemagne et les États-Unis sont — comme la France — prêts non seulement à un réaménagement de la dette, mais aussi à un allègement substantiel de la dette de l'Irak», ajoutant que «résoudre la question de la dette est essentiel pour la reconstruction de l'Irak».

La Maison-Blanche a «apprécié l'engagement de la France et de l'Allemagne à travailler pour restructurer et réduire le fardeau de la dette qui pèse sur le peuple irakien», selon un porte-parole.

Cet accord sur la dette du régime de Saddam Hussein est le premier acte commun des trois pays depuis le déclenchement de la crise irakienne.

Berlin et Paris, qui, avec Moscou, ont mené la fronde des opposants à la guerre en Irak, pourraient profiter de ce geste de bonne volonté pour revenir dans le jeu de la reconstruction irakienne. L'Allemagne et la France ont en effet vivement protesté contre la menace américaine d'exclusion des contrats de reconstruction financés par les États-Unis des pays qui se sont opposés au conflit.

Le chancelier a d'ailleurs «clairement exprimé la position de l'Allemagne sur l'attribution des contrats» au cours de l'entretien avec M. Baker, a ajouté la chancellerie.

Un autre dossier, la passation des pouvoirs en Irak, trouble les relations transatlantiques. Pour Paris et Berlin, la stabilité de l'Irak passe par le retour au plus vite de sa souveraineté dans un processus légitime par les Nations-Unies, alors que les États-Unis ne sont pas décidés à se retirer rapidement de l'Irak, qui reste stratégique dans leurs préoccupations de sécurité.

La tournée de James Baker, nommé envoyé spécial pour la dette irakienne par le président américain George W. Bush, vise à obtenir un allègement de la dette accumulée par le régime de Saddam Hussein et qui pèse lourdement sur la reconstruction de l'Irak.

L'Irak doit quelque 4,4 milliards de dollars à l'Allemagne, trois milliards à la France et 2,2 milliards aux États-Unis, membres du Club de Paris qui concentre plus du tiers de la dette irakienne. Le Club de Paris réunit les principaux pays créanciers industrialisés.

La réduction «substantielle» demandée par Washington pourrait aller jusqu'à effacer les deux tiers de la dette irakienne, selon des sources proches du dossier.

## Israël a préparé l'assassinat de Saddam en 1992

MARK LAVIE  
ASSOCIATED PRESS

Tel Aviv — L'armée israélienne avait préparé une tentative d'assassinat audacieuse contre Saddam Hussein au cours de laquelle un commando aurait été parachuté en Irak avec des missiles sophistiqués pour éliminer le dictateur, a révélé hier un quotidien israélien, une information confirmée par un député.

Selon le journal *Maariv*, cette tentative d'assassinat a été abandonnée après un accident au cours d'une répétition de cette mission qui s'est soldée par la mort de cinq soldats.

Le député travailliste Ephraïm Sneh, membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense de la Knesset en 1992, a confirmé que l'armée préparait l'assassinat de Saddam Hussein mais a refusé de donner les détails de l'opération. Il a ajouté que c'était le premier ministre d'alors Yitzhak Rabin qui avait donné son feu vert.

«Le crédit devrait en être donné au premier ministre [Rabin] parce qu'il a eu le courage d'ordonner cette opération», a indiqué M. Sneh, interviewé par l'agence Associated Press. «Comme à Entebbe et dans d'autres opérations à risque, c'est Rabin qui a pris cette décision», a ajouté le député travailliste en référence à l'opération israélienne lancée en Ouganda en 1976 pour libérer les otages d'un avion détourné.

Le *Maariv* a pu publier son article dans son intégralité après que la censure militaire eut levé son veto.

L'armée israélienne avait mis ce plan au point pour tuer Saddam Hussein en représailles aux tirs de 39 missiles Scud sur l'État hébreu pendant la guerre du Golfe en 1991. Toutefois, ce projet n'avait jamais été soumis à l'approbation du cabinet israélien. Le quotidien souligne que ceux qui y étaient opposés avaient averti qu'en cas d'échec ou de réussite, cette action entraînerait une riposte irakienne sous la forme d'une attaque chimique ou bactériologique.

Les renseignements militaires israéliens avaient réussi à découvrir que ce serait Saddam Hussein lui-même, et non pas un de ses sosies, qui participerait aux obsèques de son beau-père dans sa ville natale. Le commando se serait installé à quelques kilomètres du cimetière et aurait tiré deux missiles en direction de Saddam Hussein, qui portait un uniforme de couleur plus claire que ceux de ses subordonnés. Les missiles étaient baptisés «Obélisque», précise *Maariv*.

Après l'assassinat, le commando aurait été rapatrié par avion à bord d'un avion israélien qui aurait décollé d'une piste de fortune aménagée pour l'opération.

## Accident dans le Néguev

L'accident s'est produit lors d'une des dernières répétitions le 5 novembre 1992 dans le grand camp d'entraînement de Tzeelim dans le désert du Néguev, dans le sud d'Israël.

Les cinq soldats jouaient les cibles — Saddam Hussein et ses gardes du corps — et le commando devait tirer un faux missile sur eux. Par erreur, c'est un vrai missile qui a été mis à feu tuant les cinq hommes et en blessant six autres.

L'accident avait entraîné l'annulation de la mission. *Maariv* souligne que, comme prévu par les renseignements militaires israéliens, Saddam Hussein avait assisté en personne aux obsèques de son beau-père.

Les plus hauts gradés de Tsahal étaient présents à Tzeelim pour assister à l'exercice dont le chef d'état-major de l'époque, le général Ehoud Barak, qui deviendra premier ministre. Sa présence a été signalée quelques jours après l'accident faisant ainsi courir des rumeurs sur l'objectif exact de cette mission.

La censure militaire israélienne avait alors jeté une chape de plomb sur le drame. Deux quotidiens étrangers qui avaient publié des articles assurant que la cible était le chef du Hezbollah libanais, Cheikh Nasrallah, avaient vu leur accréditation suspendue par le gouvernement israélien. *Maariv* affirme d'ailleurs que l'histoire sur Nasrallah avait été fabriquée par le gouvernement israélien pour détourner l'attention des journalistes de la cible réelle de cette opération avortée.

AFGHANISTAN

## Karzaï s'impose à la Loya Jirga

SAYED SALAHUDDIN  
REUTERS

Kaboul — Le président afghan Hamid Karzaï défend avec succès les pouvoirs étendus que lui confère le projet de constitution débattu à la Loya Jirga (Grande Assemblée) réunie cette semaine à Kaboul, ont rapporté des participants hier.

Quelque 500 délégués de tout l'Afghanistan sont rassemblés depuis dimanche dans la capitale sous haute surveillance pour donner sa forme définitive à une constitution qui doit ouvrir la voie aux premières élections libres du pays au cours de 2004.

Alors que la volonté de Karzaï d'entériner dans la constitution un pouvoir présidentiel fort se heurtait dimanche à une large opposition, des délégués ont indiqué hier que le chef de l'État et ses alliés américains semblaient sortir victorieux de l'épreuve.

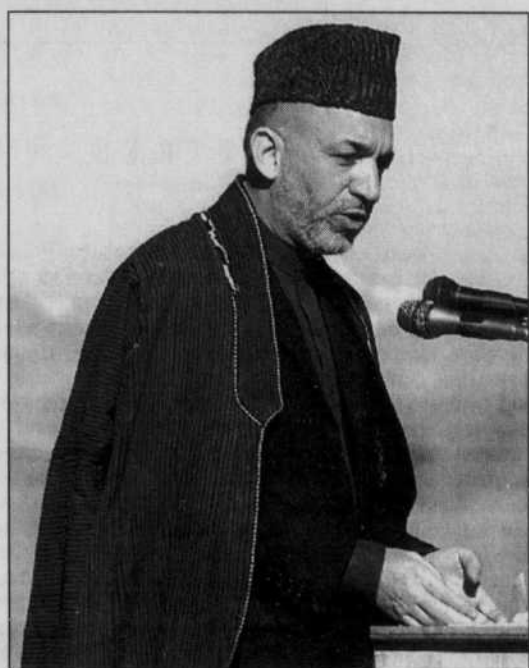
«Les partisans de Karzaï ont pris le dessus», a déclaré un membre du gouvernement qui a requis l'anonymat.

Karzaï, en qui beaucoup voient encore le seul dirigeant capable de préserver l'unité du pays, avait menacé de ne pas se présenter aux élections de l'an prochain si de très larges pouvoirs ne lui étaient pas garantis.

Il était contesté au sein de son gouvernement par les représentants de l'Alliance du Nord, qui voulaient soumettre la présidence au contrôle d'un Parlement et d'un premier ministre.

Mais les arguments musclés du président et de ses alliés américains, conjugués peut-être à la promesse d'un rôle alléchant pour le gouvernement, semblent avoir convaincu des figures importantes.

«À présent, plusieurs personnalités de l'Alliance du Nord, surtout des membres du cabinet, soutiennent les efforts de Karzaï pour faire ratifier un système présidentiel fort», a dit le ministre.



Sera-t-il titulaire d'une présidence forte, comme il le souhaite?

Le président afghan s'est absenté une partie de la journée d'hier pour aller inaugurer une route reconstruite entre Kaboul et Kandahar (sud), ce qu'il a présenté comme un symbole de la réhabilitation du pays après des années de guerre.

Sous le grand chapiteau de la Loya Jirga dressé dans la capitale, les événements semblaient aussi tourner en faveur de Karzaï.

«C'est décidé, a dit un délégué de l'Alliance du Nord. Plusieurs responsables de l'Alliance du Nord ont pris parti pour Karzaï.»

Le président pachtoun peut aussi compter sur le soutien des représentants de son ethnicité, la plus nombreuse d'Afghanistan. Beaucoup d'entre eux lui reprochent de ne pas s'être employé plus résolument à protéger leurs intérêts, mais peu d'autres personnalités sont capables de les unir, notent des délégués.

## Mosaïque d'ethnies

Karzaï juge une présidence forte nécessaire dans un État en transition où l'autorité centrale est mise à mal par les allégeances et les divisions locales. La Loya Jirga réunit une mosaïque d'ethnies, des Pachtouns barbus et enturbannés aux Ouzbeks trapus ou aux Tadjiks à coiffes de laine.

Les rescapés du régime des talibans, à la chute duquel Karzaï a été porté au pouvoir fin 2001, ont juré de perturber la réunion en la qualifiant de «parodie américaine», mais ils n'ont rien pu contre le dispositif de sécurité entourant l'assemblée.

Trois roquettes sont tombées hier matin dans la capitale à plusieurs kilomètres du lieu de la réunion, sans faire de victime.

Abdul Hafiz Mansoor, représentant de l'Alliance du Nord connu pour son franc-parler, a accusé Karzaï d'acheter ses adversaires en leur promettant un rôle dans le gouvernement issu des élections à venir. Selon des sources politiques, Burhanuddin Rabbani, ex-président et dirigeant de l'Alliance, a aussi menacé de boycotter la réunion pour protester contre des ingérences et des manœuvres d'intimidation attribuées au camp de Karzaï.

Les délégués se répartiront en dix groupes pour discuter des différents volets de la constitution avant de se rassembler sous la tente principale pour débattre des amendements proposés.

BRÉSIL

## Lula recentre son parti

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rio de Janeiro — La purge au sein du Parti des travailleurs (PT-gauche) décidée par son chef, le président brésilien, pendant le week-end, confirme l'orientation social-démocrate de sa politique gouvernementale et laisse peu d'espace à la formation d'une nouvelle force de gauche.

Quatre parlementaires de l'aile radicale du PT (une sénatrice et trois députés) ont été exclus du parti pour avoir voté systématiquement contre les réformes des retraites et des finances jugées «indispensables à la relance de la croissance» par le gouvernement. «Nous

sommes en minorité au Parlement. La capacité de gouverner dépend de l'unité d'action du PT. Nous ne pouvons pas exiger les votes des partis alliés si nous n'avons pas de cohésion interne», a déclaré le leader du gouvernement au Sénat, Aloizio Mercadante, pour justifier l'exclusion des rebelles.

Ces parlementaires rebelles n'ont cessé depuis l'investiture du président Luiz Inácio Lula da Silva, le 1<sup>er</sup> janvier, de critiquer sa politique, «trop dépendante du FMI et de simple continuité» de celle de son prédécesseur, le social-démocrate Fernando Henrique Cardoso.

Après ces exclusions et la défection il y a quelques mois du député Fernando

Gabeira, qui s'opposait à la légalisation de la récolte 2004 de soja transgénique, le PT compte 91 députés (sur un total de 513) et 13 sénateurs (sur 81) au Parlement. La direction du PT a averti ses quelque 30 parlementaires de l'aile radicale qu'il «ne tolérerait plus» l'indiscipline et que les récalcitrants seraient punis.

Le PT refuse désormais d'être un parti qui est au gouvernement et qui abrite en même temps des opposants, estimaient hier les analystes politiques. Selon eux, cette exclusion est «le résultat d'un processus d'institutionnalisation du parti», entamé vers l'an 2000 quand le PT a commencé à entrevoir de réelles chances d'arriver au pouvoir.

## Le pilonnage de Dubrovnik jugé au TPI

La Haye (Reuters) — L'ancien général yougoslave Pavle Strugar a été accusé hier par le Tribunal pénal international de La Haye sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie d'avoir pilonné le port croate de Dubrovnik pendant le siège de la ville par les Serbes, en 1991. Strugar est accusé de crimes de guerre et notamment de meurtre et de traitements cruels. Il plaide non coupable.

Trois autres anciens officiers yougoslaves ont été inculpés pour le bombardement de la «perle de l'Adriatique». L'un a plaidé coupable, un autre s'est déclaré mentalement inapte à comparaître et les poursuites contre le troisième ont été abandonnées. Les forces serbes ont pilonné sans merci la vieille ville de Dubrovnik, joyau de l'architecture médiévale et de la Renaissance, a déclaré le procureur Philip Weiner.



## CONSULTATION GÉNÉRALE

ADAPTER LE RÉGIME DE RENTES  
AUX NOUVELLES RÉALITÉS DU QUÉBEC

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 24 février 2004 dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Adapter le Régime de rentes aux nouvelles réalités du Québec*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 février 2004.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Mme Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248  
Courriel : dlamontagne@assnat.qc.caBudget 2004-2005  
Consultations prébudgétaires  
Invitation à la population

Le ministre des Finances procédera à des consultations prébudgétaires dans le cadre desquelles se tiendront des audiences publiques.

## Les modalités d'intervention

Les personnes, groupes ou organisations qui souhaitent se faire entendre lors de ces audiences publiques peuvent le faire en déposant un mémoire formulant leur position. Ces mémoires devront être acheminés en deux (2) exemplaires, au plus tard le 16 janvier 2004, à l'adresse suivante : Consultations prébudgétaires, Cabinet du ministre des Finances, 12, rue Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5L3. Les mémoires peuvent également être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante : consultation.ministre@finances.gouv.qc.ca.

## Le document de consultation

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se procurer le document *Consultations prébudgétaires* sur le site Internet ([www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca)) ou auprès de la Direction des communications : (418) 528-9323.

## Les audiences publiques

Les audiences publiques se tiendront à partir du 26 janvier 2004. Les dates et les lieux des rencontres seront précisés ultérieurement.

Finances  
Québec

# É D I T O R I A L

## De plus en plus confus

Plus l'année avance, plus le ministre des Finances, Yves Séguin, recule dans ses prévisions budgétaires. On parle toujours de déficit zéro pour l'année en cours, mais il faudra sortir la baguette magique pour résorber l'écart qui se creuse entre les besoins financiers du gouvernement et les revenus anticipés. Après huit mois au pouvoir, on ne sait toujours pas où loge le gouvernement en matière d'orientation budgétaire.

**D'**abord fixé à zéro au moment de la présentation du budget, en juin, puis à 137 millions après un trimestre, «l'écart budgétaire à résorber» par le gouvernement du Québec d'ici la fin mars atteindrait maintenant près d'un milliard si l'on se fie à la plus récente Synthèse des opérations financières rendue publique par le ministre des Finances.

Ce milliard manquant, il provient de trois sources: 700 millions de baisse des revenus de péréquation fédéraux — dont on entend parler pour la première fois, 351 millions de revenus d'impôt en moins à cause du ralentissement économique, et 237 millions de pertes causées par la chute de valeur des investissements dans les sociétés Innovatech et dans la SGF. Dans ce dernier cas, c'est notamment la fermeture surprise de la grande usine Magnola qui oblige Québec à inscrire une perte extraordinaire dont on se fait fort de faire porter la responsabilité sur le dos du gouvernement précédent.

Pour l'aider à faire face à la situation, le ministre des Finances entend d'abord négocier avec Ottawa l'étalement sur cinq ans de la réduction des transferts, mais rien n'est encore fait. Pour le reste, on ne sait trop d'où viendra l'argent, ni qui supportera les compressions...

Cela dit, consolons-nous car le bilan pourrait être pire sans les jeux comptables, comme celui qui permet au ministre Séguin de reporter une partie des pertes de la même SGF au bilan de l'année dernière. À cause de cette manœuvre, l'année 2002-2003, dernière année de gouverne du Parti québécois, s'est donc terminée dans le rouge avec un déficit budgétaire de plus d'un demi-milliard de dollars.

Toujours pour réduire son déficit appréhendé, le ministre Séguin a aussi exclu de ses prévisions pour l'année en cours le déficit de la SAAQ qui devrait atteindre 300 millions. Pour ce faire, il annonce que les opérations d'assurances de la SAAQ seront bientôt regroupées en une entité légale autonome qui devra équilibrer ses revenus et ses dépenses.

Est-ce là le signe précurseur d'une augmentation des primes d'assurance l'an prochain? On n'en sait rien pour le moment, mais de toute façon, comme en bien d'autres dossiers dont celui des tarifs d'électricité, ce ne sera pas le gouvernement qui en portera l'odieux même s'il est seul responsable de ce qui se passe à la SAAQ.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier les 300 millions de déficit des hôpitaux qui sont exclus du périmètre comptable du gouvernement, mais qui n'en constituent pas moins un trou béant dans leurs opérations. Qui remboursera cet argent?

Au total, le gouvernement fait donc face à un manque à gagner qu'on peut évaluer à beaucoup plus que le milliard auquel en arrive le ministre Séguin. L'ampleur de l'écart amène ce dernier à sonner l'alarme, mais grâce à une comptabilité de plus en plus créatrice, le ministre se permet de réitérer aussitôt la promesse de son gouvernement de terminer l'année en beauté, voire de réduire les impôts dès l'an prochain, année qui s'annonce pourtant encore plus difficile que 2003 sur le plan budgétaire.

Il devient impossible de suivre le gouvernement dans ses opérations budgétaires. La valse des millions reportés d'une année à l'autre ou d'une entité légale à l'autre brouille le paysage financier. Même les observateurs avertis en attrapent la berluce. Est-ce normal que seule la vérificatrice générale soit désormais en mesure de savoir ce qui se passe dans les finances publiques de l'État?

[jrsansfacon@ledevoir.ca](mailto:jrsansfacon@ledevoir.ca)

## Mythe et réalité

**L**e Québec peut souffler: il ne se vide pas de ses cerveaux, il continue même d'en attirer de l'étranger et il ne manque pas de diplômés de haut niveau pour assumer, avec satisfaction, les nombreux postes de professeurs d'université qui s'ouvriront d'ici cinq ans.

Le constat, basé sur une recherche inédite, du Conseil supérieur de l'éducation met à mal les cris d'alarme lancés ces dernières années par les recteurs d'universités. Il a l'immense mérite de dépasser les «diagnostics globaux» pour faire état de la situation telle qu'elle est vécue sur le terrain de chaque département.

Les contraintes s'en trouvent «mieux cernées», pour reprendre le titre du rapport du Conseil («Renouveler le corps professoral à l'université: des défis importants à mieux cerner»): c'est en administration qu'on manque de doctorants, en médecine qu'on réclame de meilleures infrastructures de recherches, en sciences appliquées qu'on se plaint des salaires trop bas, en droit que la carrière de professeur séduit le moins... Chaque situation exige un effort particulier — notamment dans les universités de régions, où leur effet est multiplié. Mais leur addition ne sert qu'à fausser les perceptions pour une situation par ailleurs conjoncturelle, les postes à pourvoir étant d'abord attribuables aux prochains départs à la retraite.

C'est pourquoi le grand intérêt du rapport relève plutôt de son inéquité face à une tendance, elle, très structurelle: l'obsession de la recherche, son immense valorisation, au détriment de l'enseignement. Comment fait-on, dans la vraie vie, pour recruter, ou garder!, un professeur en demande? On le relève de l'enseignement au premier cycle pour qu'il se consacre à la recherche et à l'encadrement des étudiants de maîtrise ou de doctorat; on lui fait miroiter une chaire de recherche; on lui alloue des fonds pour ses travaux; on l'aide dans ses demandes de subvention... Et ces mesures sont d'une grande efficacité, selon l'évaluation des directeurs de département.

D'autant que les professeurs sont d'abord recrutés sur la base de leurs publications et de leur capacité à obtenir des subventions; bien peu sur leur intérêt pédagogique. Après tout, n'y aura-t-il pas toujours des chargés de cours pour assumer le boulot d'enseigner aux nouveaux arrivants, la charge de cours étant par ailleurs perçue comme une voie de garage pour accéder au titre de professeur? Or l'enseignement n'a pas à être le parent pauvre du monde universitaire, insiste le Conseil.

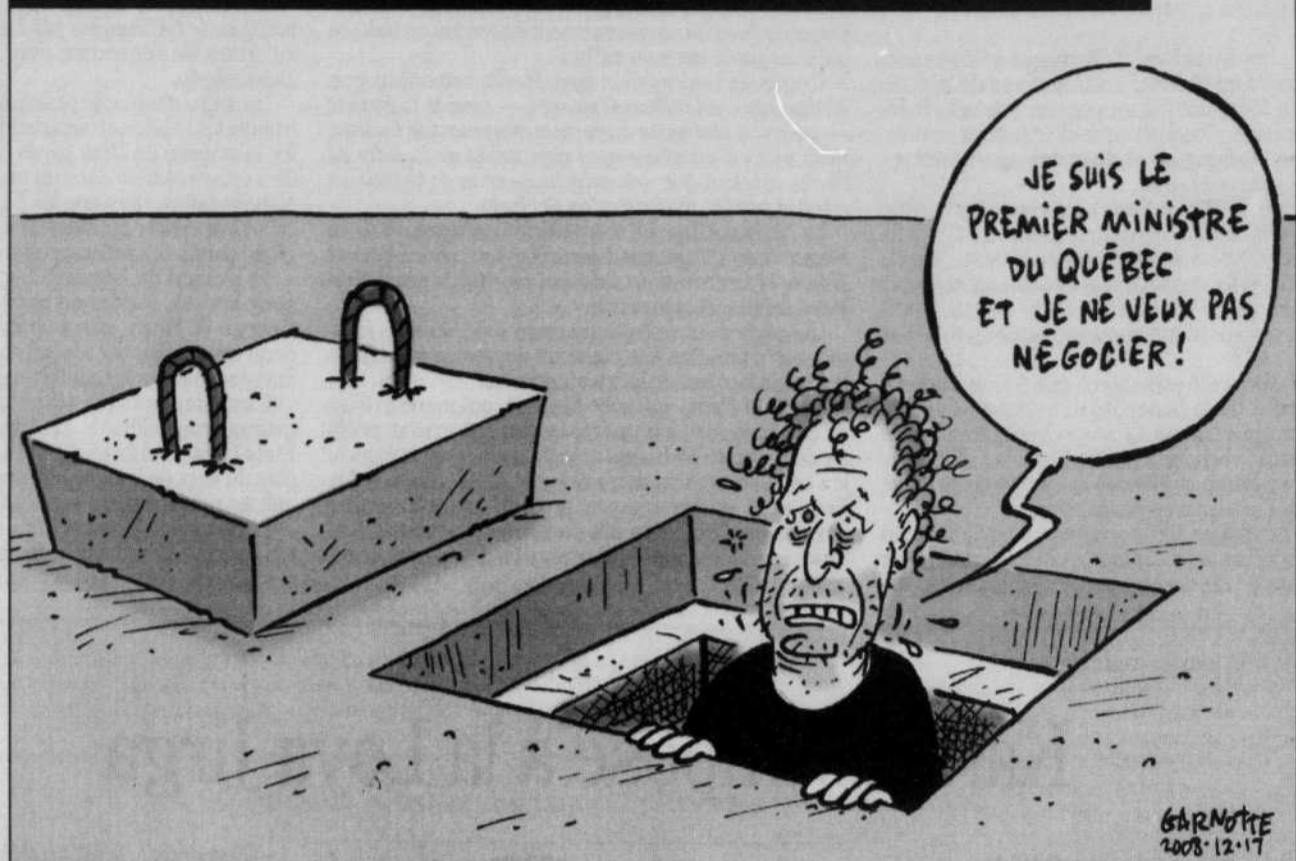
L'appel est juste et il répond à bien des plaintes de profs agacés par le *publish or perish* et le tâtonnement toujours plus grand des demandes de subventions. Mais il se heurte... au réel. Qui osera le premier, dans un monde si ce n'est de pénurie tout au moins de concurrence, attirer une recrue de prestige en lui offrant de se consacrer à un strictement à l'enseignement?

[jboileau@ledevoir.ca](mailto:jboileau@ledevoir.ca)



Jean-Robert Sansfaçon

### JEAN CHAREST CACHÉ DANS UN TROU BUDGÉTAIRE D'UN MILLIARD...



GARMOTTE 2003-12-17

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

### LETTRES

#### Solidarité et charité

J'en ai un peu beaucoup ma claqué de ceux qui considèrent la Guignolée comme un geste de solidarité. C'est un geste de charité. Point à la ligne. Aucun rapport avec la solidarité. On peut être un beau salaud qui vient de licencier la moitié de son personnel pour augmenter le taux de profit et quand même donner des sous aux pauvres. On peut travailler à l'Institut économique de Montréal et donner à la Guignolée! La solidarité inclut, sous-tend une affinité politique, sociale, fraternelle. Un engagement envers une certaine façon de concevoir la vie en société qui en appelle à la justice sociale. Alors, les nouveaux curés, faites-nous grâce de votre morale, les temps sont déjà assez durs comme ça.

Martin Richard  
Montréal, le 9 décembre 2003

#### Un bricolage qui ne tiendra pas la route

Lettre à Jean-Marc Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir du Québec

Tel qu'amendé, le projet de loi n° 9 n'atteindra probablement aucun de ses objectifs.

Quiconque a fait du porte-à-porte chez les anglophones des quartiers ouest de Montréal et dans les villes du West Island lors de campagnes électorales montréalaises a compris que ces gens votaient à Montréal en fonction du jour où le Québec pourrait se séparer plutôt qu'en fonction des enjeux montréalais. De fait, ils cherchent à garder leur cheffe et vont toujours voter pour ce qui se rapproche le plus de cette option. Hier, c'était Gérard Tremblay; au

jourd'hui, ce sont les défusionnistes. Pour cette raison, l'essentiel du West Island va probablement quitter la mégaville de Montréal au référendum de 2004, en dépit des menaces d'en faire des villes de seconde zone, menaces contenues dans le projet de loi n° 9.

Le Montréal restant aurait néanmoins encore 70 % de la richesse collective et serait très viable si ce n'était de ce plan additionnel à courte vue d'en faire un amas disloqué de 20 villages-arrondissements dotés de maires. Et inutile de parler du conseil d'arrondissement, organisme stratégique conçu pour un maire-lead d'envergure et qui dépasse de loin les maires de gestion courante, majoritaires à Montréal depuis le départ de Jean Drapeau.

En somme, le projet de loi n° 9 pourrait entraîner la chute du maire Tremblay et ramener au pouvoir un Pierre Bourque sans programme (ni marge de manœuvre réelle) pour gérer ce qui restera.

Ce qu'il aurait fallu pour Montréal, c'est une commission «royale» d'enquête qui aurait déterminé un programme et une structure pertinente pour l'avenir. C'est ce qu'avaient fait la commission Sylvestre pour la ville de Laval en 1965 et la commission Golden pour la mégacité torontoise en 1995. Mais aujourd'hui, le sort de Montréal est plutôt décidé sur la base de chicanes de clôture et de projets déconnectés qui ne tiennent pas la route. [...]

Michel Magnan  
Directeur exécutif, Montréal Stratégique  
Montréal, le 7 décembre 2003

#### Merci de la part des jeunes

Je veux remercier Isabelle Paré de ses textes sur les enfants en détresse. Je la remercie d'avoir donné une voix à ces enfants

et aux cliniciens, auxquels on a enlevé leurs lieux de soins en raison de compressions budgétaires qu'on a maquillées sous le nom de «virage milieu» en puisant à une idéologie, simpliste du «milieu naturel» au mépris des connaissances actuelles sur le développement des enfants.

Il est vrai que le Dr Lemay a dénoncé cette situation avec éloquence mais sans avoir été entendu, sauf par les cliniciens, et nous sommes un certain nombre à avoir prédit la catastrophe pour les plus vulnérables de nos enfants et pour les plus compétents de nos cliniciens. Certains de ces derniers sont physiquement partis et d'autres ont mentalement déserté une tâche devenue impossible. Merci beaucoup.

Louisiane Gauthier  
Psychologue aux Centres jeunesse de Montréal  
Le 7 décembre 2003

#### Des pistes cyclables l'hiver

Avec la fermeture des pistes cyclables le 1<sup>er</sup> novembre et leur réouverture tardive le 1<sup>er</sup> mai, c'est de plusieurs mois de vélo que l'on prive les habitants de Montréal. En effet, il y a maintenant une partie grandissante de la population qui fait de la bicyclette pendant ces mois où il y a peu de neige et où la température est assez clémente pour sortir son vélo. À l'heure où on se préoccupe de changements climatiques, il me semble que prolonger l'ouverture des pistes cyclables serait une mesure simple à mettre en place pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, on aurait plus de gens à vélo et moins en auto!

Renée-Ann Blais  
Montréal, le 10 décembre 2003

### LIBRE OPINION

## Une commission pour les centres d'hébergement

MARIO DUMONT

Chef de l'Action démocratique du Québec

**A**u lendemain de la mise en tutelle de la résidence Saint-Charles-Borromée, Jean-Robert Sansfaçon y allait d'un éditorial qui nous semble on ne peut plus approprié en ce qui concerne la suite à donner à ce dossier: «Le ministre [de la Santé] doit élargir son intervention et envisager de revoir l'ensemble des conditions de vie et de travail dans les centres d'hébergement de longue durée. Des ressources seront nécessaires, mais aussi une nouvelle approche et des règles plus strictes afin de régir les rapports entre le personnel et les usagers.»

L'Action démocratique du Québec souhaite justement que ce «vaste chantier» prenne une forme bien concrète et ouverte, soit une commission d'enquête publique. Nous réclamons cette commission afin de faire toute la lumière sur la qualité des soins dans les centres d'hébergement du Québec, de s'assurer du respect de la dignité des personnes âgées et handicapées et de préparer de manière responsable et lucide le vieillissement de notre population. Il ne s'agit donc pas de faire une chasse aux sorcières, ni de tenter d'identifier des boucs émissaires, mais bien de réfléchir ensemble à l'approche souhaitée pour nos proches et nous-mêmes.

Au cours des derniers jours, le Conseil pour la protection des malades a affirmé dénombrer au moins une dizaine de cas à travers le Québec qui s'apparentent à celui de Saint-Charles-Borromée. Le ministre s'en est montré bien peu surpris. Il a aussi reconnu que la «loi du silence» prévaut actuellement à l'intérieur des établissements et du réseau. N'est-ce pas suffisant pour réclamer que nous puissions nous donner un forum collectif où tous pourront s'exprimer sans peur de représailles [...]

Il est impératif que nous ayons, comme société, une connaissance véritable et globale de l'ampleur des problèmes auxquels sont chaque jour confrontées les personnes les plus fragiles de notre société. La tenue d'une commission d'enquête publique permettrait d'amorcer une prise de conscience et, surtout, une véritable réflexion collective sur les conditions de vie de nos aînés. Ce dialogue social serait une occasion unique de repenser notre système d'hébergement à la lumière des valeurs fondamentales que sont la dignité, la compassion et le respect.

Nous refusons de penser que les Québécois doivent se contenter d'accepter sans rien dire les conditions actuelles d'hébergement de nos aînés. Nous ne croyons pas non plus que la solution réside dans des interventions ponctuelles menées à l'interne. Les différents rapports sur cette question, de même que les multiples cas alarmants rapportés par les médias, ont largement fait la preuve de l'incapacité du système bureaucratique à corriger définitivement cette situation inadmissible. [...]

#### Établir une nouvelle culture

Les Nations unies ont adopté, à l'égard des personnes âgées, des principes qui font réfléchir. Il est édicté en matière de soins que «les personnes âgées devraient bénéficier des soins et de la protection des familles et de la collectivité dans le respect du système de valeurs culturelles de chaque société». Dans cette veine, nous demandons au ministre de la Santé de relever le défi qui s'offre au Québec afin d'adapter l'intervention publique aux besoins d'ici et d'aujourd'hui. [...]

Quarante ans après la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent), qui a modernisé l'éducation québécoise, il nous faut avoir le même courage et la même

audace que ces hommes et ces femmes qui ont procédé à la démocratisation de notre système d'éducation. Nous voyons dans l'hébergement en institution un défi pour notre génération, soit de créer une culture, un milieu de vie et des institutions qui procurent à nos personnes âgées et handicapées un cadre de vie sécuritaire, stimulant et avant tout humain.

La commission devrait mettre en lumière les conditions de vie actuelles des personnes qui vivent dans les centres d'hébergement. Il nous faut donner la parole à ceux qui vivent quotidiennement la réalité des centres d'hébergement. Les bénéficiaires, leurs proches, le personnel, les gestionnaires, les experts et tous ceux qui ont à cœur le sort réservé aux adultes les plus fragiles de notre société doivent avoir voix au chapitre.

Mais il faut aller encore plus loin. La commission doit évaluer les pratiques et les valeurs qui habitent actuellement les acteurs du réseau pour ensuite proposer et implanter les changements organisationnels qui s'imposent. La commission aurait aussi mandat de revoir l'efficacité du processus de plainte mis à la disposition des bénéficiaires et des familles de ceux-ci. Revoir également les critères d'embauche et la formation des employés qui interviennent directement auprès des bénéficiaires.

Finalement, et c'est peut-être le plus grand défi, elle devra recommander des mesures et des correctifs afin de répondre à la demande croissante imminente de places en hébergement dans le contexte d'une société qui vieillit rapidement. Une sage révolution doit s'amorcer en vue de préparer notre avenir. Nous devons mettre en place les conditions qui permettront d'assurer l'autonomie, le respect et, en fin de compte, le bonheur de ceux et celles qui ont contribué à façonner le Québec.

## IDÉES

Au début des années 1960

# Jean Lesage et sa «réingénierie»

## Le premier ministre avait déclenché des élections générales anticipées après 27 mois au pouvoir

MICHEL LÉVESQUE  
Politologue et historien

Premier de deux textes

**D**epuis les élections du 14 avril dernier, la question de la «réingénierie» de l'État québécois est au cœur de l'actualité quotidienne. Et pour justifier cette remise en question fondamentale du rôle et des pratiques de l'État québécois, le premier ministre Jean Charest rappelle constamment qu'il en a reçu le mandat de la population et qu'il est de son intention d'appliquer le programme de son parti.

En fait, la situation qui prévaut actuellement au Québec s'apparente à plusieurs égards, notamment dans la façon de faire les choses tout autant que par l'attitude du premier ministre, aux premières années de la Révolution tranquille.

Au début des années 60, le nouveau gouvernement libéral, dirigé par Jean Lesage, entreprit rapidement la «réingénierie» de l'État québécois en présentant une «politique de grandeur» pour développer «l'État national des Canadiens français». Dès son entrée en fonction, Lesage affirme avec force et conviction sa volonté de changer les choses à la suite du mandat qu'il a reçu de la population le 22 juin 1960 ainsi que sa ferme intention de faire adopter les mesures contenues dans le programme de son parti, présenté lors de la campagne électorale.

Pourtant, bien que le Parti libéral du Québec ait fait élire 51 candidats sur une possibilité de 95 et obtenu plus de 51 % des voix dans l'ensemble des circonscriptions et que, selon le journal du parti, *La Réforme*, le gouvernement, après seulement deux années au pouvoir, ait réalisé plus de 80 % de ses engagements électoraux, le 19 septembre 1962 — après 27 mois au pouvoir —, Lesage jugeait nécessaire de déclencher des élections générales anticipées.

C'était la première fois dans l'histoire politique du Québec qu'un premier ministre en appelait au peuple bien avant la fin légale de son mandat et sans qu'aucun scandale politique n'en soit la cause principale.

Que s'est-il passé pour que Lesage sente l'obligation d'en appeler précipitamment au peuple afin de faire renouveler son mandat? C'est ce que nous allons tenter d'expliquer en nous appuyant essentiellement sur trois documents qui, à ma connaissance, sont demeurés inédits à ce jour. Ces trois documents ont été centraux dans la décision de Lesage de déclencher des élections précipitées et contiennent matière à réflexion par les temps qui courent.

Pour mémoire, rappelons que la décision de dé-

clencher des élections pour le 14 novembre 1962 fut prise lors de la célèbre rencontre réunissant les membres du cabinet Lesage et les dirigeants de la Fédération libérale du Québec au début du mois de septembre dans un chalet situé au lac à l'Épaulé, dans les Laurentides, au nord de Québec.

### Un sondage

Le premier document dont dispose Lesage contient les retranscriptions de 16 entrevues faites auprès de citoyens de Granby au mois de juillet 1962. Elles furent expédiées au premier ministre quelques jours seulement avant la rencontre du lac à l'Épaulé, soit le 31 août 1962, par un de ses principaux conseillers, Claude Ducharme. Bien que soulignant le peu de validité de ce «pré-test», celui-ci lui mentionne toutefois que les réponses données risquent de l'intéresser «beaucoup».

À la lecture de ces entrevues, Lesage a pu noter l'impopularité des vieux partis, notamment à l'endroit du PLQ, et la popularité du Crédit social qui, le 10 juin précédent, avait fait élire, à la surprise générale, 26 députés à l'occasion des élections générales fédérales. C'était la première fois, sur la scène politique québécoise, qu'un tiers parti remportait un tel succès. Lesage apprenait également que le nouveau chef de l'Union nationale, Daniel Johnson, élu à l'occasion d'un congrès à la direction tenu en septembre 1961, jouissait également d'une certaine popularité. Bref, ces réponses n'auguraient rien de bon pour le chef libéral.

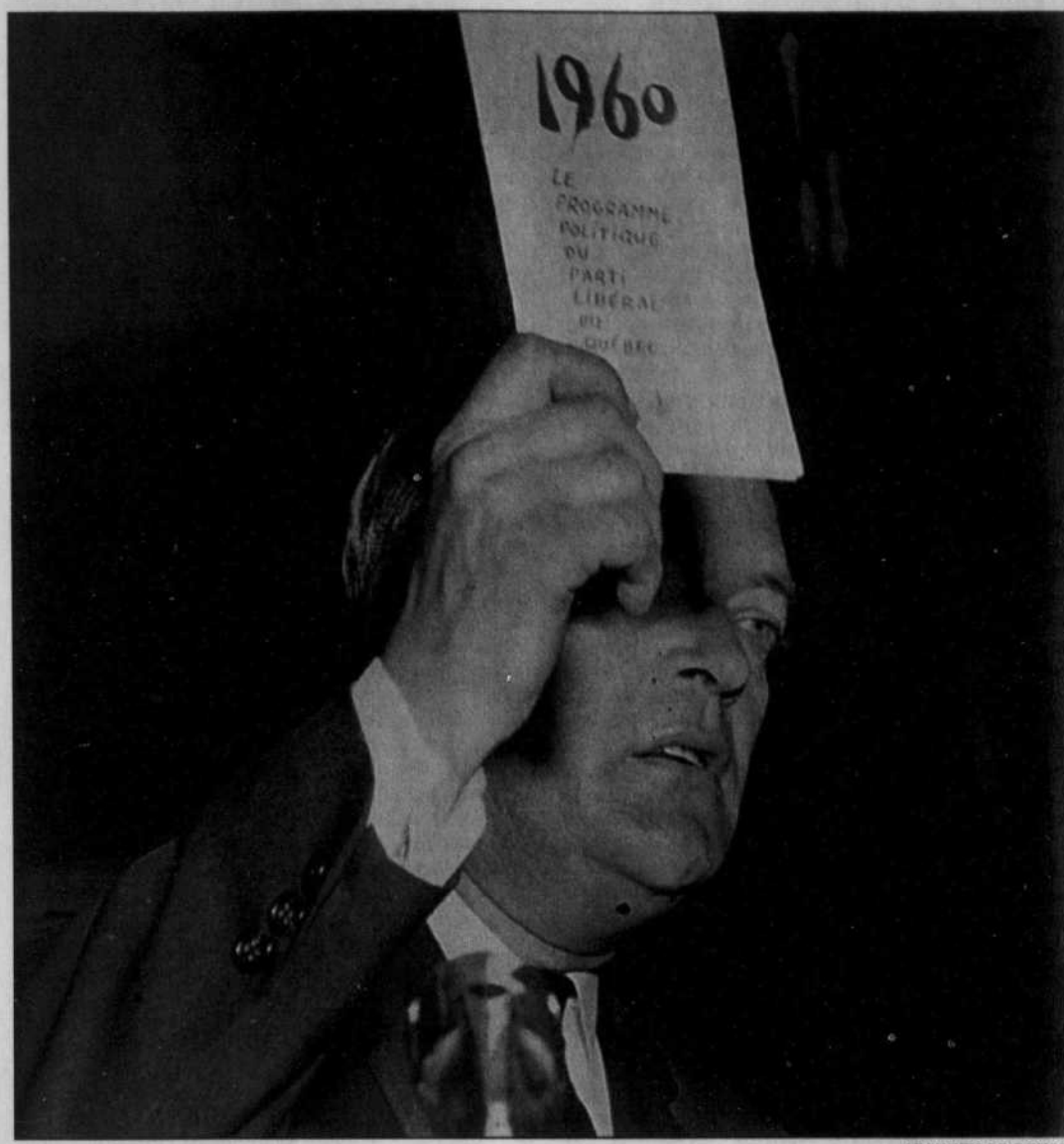
Il ne s'agissait cependant pas là du seul document qui allait faire avancer la réflexion de Lesage dans le sens que l'on connaît aujourd'hui.

### Un rapport de la FLQ

Quelques jours avant la réunion du lac à l'Épaulé, soit le 27 août, le secrétaire général de la Fédération libérale du Québec, Gérard Brady, faisait parvenir à Lesage, à la demande du conseil exécutif de la fédération, un mémoire dont il allait être le seul à obtenir copie.

Ce mémoire a été rédigé à la suite d'une enquête menée par questionnaire auprès des principaux dirigeants libéraux dans les circonscriptions. Le principal objectif visé par cette enquête consistait à «connaître les raisons qui ont amené un bon nombre de nos militants [...] à donner leur vote à un candidat créditiste» lors des élections fédérales. Selon Gérard Brady, environ un millier de militants ont répondu à cet appel.

Dans la lettre accompagnant ce mémoire, Brady écrit à Lesage: «Il nous est agréable de constater que les réponses au questionnaire indiquent clairement que vous jouissez, personnellement, de la confiance et de l'admiration des militants; on ne peut malheureusement en dire autant de l'administration provinciale. Il est bien évident aussi que la grande législation du gou-



Jean Lesage brandissant le programme libéral de l'élection du 22 juin 1960.

vernement n'est pas comprise du public. [...] C'était peut-être surestimer la nature humaine que de vouloir faire un changement vers la politique de grandeur sans aucune transition.»

La grogne des militants libéraux était alimentée principalement par le maintien des fonctionnaires unionistes en place et la fin du petit patronage (le gros patronage, lui, existait toujours, semble-t-il). De plus, les mesures législatives adoptées par le gouvernement étaient également loin de faire l'unanimité, comme en font foi les deux extraits suivants: «La grande législation du gouvernement n'est pas du tout comprise du peuple. [...] Pour qu'une législation soit

rentable électoralement, il faut que ses bénéfices soient palpables. Lorsqu'on profite de l'assurance-hospitalisation, on a trop souvent l'impression que, seuls, les hôpitaux et les médecins ont profité de la loi.»

«Dans la législation, on regrette, d'une façon générale, que les ruraux et les ouvriers, les gagne-petit, aient été oubliés. À ce sujet, on s'en prend surtout à l'impôt qui fut augmenté.» C'était là le cœur des récriminations adressées à l'administration Lesage par les militants et dont ce mémoire faisait écho.

Demain: un appel au peuple pour occulter le mécontentement.

Réplique à Christian Rioux

## Qui sème le vent...

Les Québécois ne sont pas passés à côté du débat sur l'Irak. Ils ont au contraire fait preuve d'une belle maturité politique et d'une grande lucidité

CLAUDE VAILLANCOURT

Écrivain et professeur au Collège André-Grasset

**P**our nous rassurer face aux actions belliqueuses de l'empire américain, Christian Rioux nous donne l'exemple de Beethoven qui attendait les armées napoléoniennes en libératrices. Elles arrivaient, prétend-il, «avec les immenses conquêtes démocratiques de la Révolution française». Il ne raconte pas la suite de l'histoire. Lorsque Beethoven apprend que Napoléon vient de se couronner empereur, il se sent trahi et devient furieux. Il déchire la dédicace de sa troisième symphonie à l'empereur et donne à son chef-d'œuvre le titre très approprié de *Symphonie héroïque*. Avec un pareil exemple, si peu convenable, on peut comprendre que le plaidoyer pro-empire de Christian Rioux sera soit d'une grande maladresse, soit d'une grande naïveté.

Dans ce texte, Christian Rioux reprend une argumentation développée par certains intellectuels parisiens, abonnés des principaux médias français, tels Pascal Bruckner, Bernard Kouchner ou André Glucksmann, qui se sont dressés contre l'inquiétant consensus antiguerre en France et en Europe. Tant de gens ne peuvent avoir raison, laissent-ils entendre. Tant d'acharnement contre les États-Unis ne peut sentir que le souffre et l'intolérance.

Au delà de la prétendue naïveté des antiguerristes, il faut voir la vue bien courte. Il faut oublier à quel point l'Amérique, pour se protéger du communisme, a soutenu de puissants dictateurs et les a dressés comme des chiens. Il faut ignorer l'implication de nos voisins dans le financement et la formation militaire des groupes islamistes en guerre en Af-

### Amis puis ennemis

ghanistan, chasser de nos esprits que l'ennemi public Ben Laden a profité d'un appui solide et constant des services secrets américains.

Tout cela, c'était avant la chute du communisme, bien sûr. Le communisme enfin terrassé, éliminé avec la chute du mur de Berlin en 1989, il devient de plus en plus aisé de relancer les discours sur la liberté et la démocratie. D'autant plus que la conjoncture économique permet plus que jamais de renforcer le contrôle des pays du Nord sur le reste du monde. L'endettement exponentiel des pays du Sud les met à la merci de leurs créanciers.

Par les programmes d'ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale — deux organisations sous le contrôle des États-Unis et des pays les plus riches —, on parvient à éliminer les réglementations contraignantes, à exiger de catastrophiques baisses d'impôt, à démanteler les services publics, à offrir les secteurs rentables de l'économie aux grandes entreprises multinationales, à accorder la priorité au remboursement de la dette. Et à porter ainsi d'indicibles atteintes à la démocratie.

Dans ce monde sous contrôle, les dictateurs deviennent inutiles, anachroniques et encombrants. D'autant plus que certains oseront peut-être fermer leurs lucratifs marchés aux entreprises occidentales. Il faut donc les laisser tomber. Et reprendre fièrement de beaux discours à la défense de la démocratie, que personne n'osera remettre.

Aux lendemains du 11 septembre 2001, on se rend brutalement compte que le monde n'est pas aussi docile qu'on l'aurait cru. On constate que les chiens se sont dressés contre leurs maîtres, que certains dictateurs s'accrochent au pouvoir, que le beau modèle d'un monde entièrement libéralisé se heurte à des fanatismes, à la résurgence de la barbarie. On n'a plus le choix: à la guerre, il faut répondre par la guerre.

Seulement, rarement les discours officiels entrent en contradiction avec ce que les citoyens peuvent mieux que jamais observer. On nous annonce que Saddam Hussein a braqué sur nous des armes de des-

truction massive, qu'il a conclu des alliances avec al-Qaïda, que le pire est à venir. Tissu de mensonges que tout cela, bien sûr. Et monumental gâchis que la conséquence de ces bravades: l'Irak, désormais envahi, est plus désorganisé que jamais, et les terroristes d'al-Qaïda, auparavant honnis dans ce pays, y entrent par les nouvelles frontières poreuses et y trouvent le meilleur des camps d'entraînement.

### Tromperies

Nous devrions donc croire à la parole du président américain, lui qui nous a allègrement trompés, lorsqu'il prétend apporter la paix et la démocratie dans le monde? Nous devrions nous emouvoir, avec Christian Rioux, lorsqu'il s'adonne à Londres à de nobles allocutions et nous ramène à de grands idéaux qu'il contribue à démanteler?

Nous devrions nous fier à ce grand défenseur des valeurs universelles alors qu'il vient d'imposer à ses concitoyens le Patriot Act, l'une des atteintes les plus directes et les plus radicales aux libertés civiles dans l'histoire des États-Unis? Alors que la police de Miami a réprimé avec une violence inouïe des protestations pacifiques contre la ZLEA? Alors qu'à New York, on limitait les possibilités de manifester contre la guerre? Alors qu'on a empêché les démocrates qui s'opposaient à la réforme de Medicare de prendre connaissance de la nouvelle législation? Comment peut-on oser voir en George W. Bush un défenseur de la démocratie? Comment peut-on encore se laisser bercer par ses discours?

Certains voient dans l'empire américain un moindre mal. Face à la montée de l'extrémisme islamiste, disent-ils, il faut agir avec autorité. Cet extrémisme, bien sûr, ne vient ni de l'exploitation éhontée d'une population dépouillée de ses richesses, ni de la pauvreté, ni de l'injuste distribution des biens, ni d'une corruption encouragée par les puissants, ni du mépris marqué envers une population à laquelle il ne reste plus rien, sinon ses élans religieux. Cet extrémisme, tout simplement, est comme un mal inexplicable, et ce mal, il faut

l'éradiquer. Pour faire face à l'insécurité perpétuelle qui nous menace, il nous faut un protecteur, une puissance, qui jouera le rôle ingrat et mal compris de gendarme. C'est ce que les gouvernements des pays d'Europe de l'Est ont si bien saisi en donnant sans hésiter leur appui à la guerre en Irak.

Pourtant, il ne faut pas être naïf ni utopiste pour comprendre qu'on ne vient pas ainsi à bout des fanatismes. Rien de tel pour animer la flamme du fanatisme que le jeu de l'invective, de la provocation, de la violence. La haine alimente la haine, la présence physique de l'ennemi nous le ramène constamment à l'esprit, la loi du talion entraîne inévitablement dans une spirale de violence. L'histoire nous a montré que les grands changements ne sont pas provoqués par la répression, par le mépris de l'adversaire, par l'implantation parachutée de modèles étrangers. L'installation massive d'entreprises américaines en Irak, la privatisation à tout crin, la déposition des Irakiens de leur ressource naturelle la plus précieuse n'entraîneront certes pas la paix, avec ou sans démocratie.

Pour convaincre les peuples d'adopter la démocratie, il faut surtout prêcher par l'exemple. Il faut renforcer les institutions démocratiques — en premier lieu l'ONU — plutôt que de les torpiller. Il faut se montrer patient, s'ouvrir au dialogue, arrêter de mépriser, d'invectiver, cesser de croire que les phénomènes apparaissent sans cause, cesser de se croire possesseurs absolus de la vérité. Ne pas oublier que l'histoire avance lentement, qu'on ne peut, ainsi que l'avait cru l'empereur Joseph II, planter des arbres adultes pour aller plus vite et espérer qu'ils tiendront le coup. Cesser de priver les peuples de ce qui leur appartient, mieux distribuer les richesses. Exposer le fonctionnement d'une véritable démocratie et non pas celui d'une démocratie qui réprime, cache et ment.

Voilà ce qu'il faut faire pour combattre l'extrémisme islamiste, nourri plus que jamais de tout ce qui fait croître. Tout cela demeure élémentaire mais échappe au gouvernement américain, ivre de pouvoir et de conquêtes.

Les Québécois ne sont certes pas passés à côté du débat sur l'Irak. Ils ont au contraire, ainsi que bien des peuples du monde, fait preuve d'une belle maturité politique et d'une grande lucidité. On pourrait difficilement le leur reprocher.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (opinion, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Maignant et Christine Dumont (rectrice); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ois-Dionne (comités). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gérard, Christiane Legault, Anélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Daniel Babin (responsable de la production), Nathalie Zemaitis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yvanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice de la promotion et de la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carnick (responsable des services comptables), Céline Puroy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

Arrivé hier en Irak, le général Richard Myers, chef de l'état-major interarmes américain, a jugé que le maintien d'une présence militaire des États-Unis dans le pays «dépendrait des événements au cours des deux prochaines années». Il a ajouté que sa priorité était pour l'instant la préparation de la rotation de troupes prévue à compter de février.

Arrêté samedi dernier par les troupes américaines, l'ex-dictateur irakien est actuellement interrogé par la CIA, les services de renseignement américains.

Selon des experts américains, c'est la première fois que les autorités américaines annoncent officiellement que l'interrogatoire d'un dirigeant étranger capturé est conduit par la CIA. «C'est sans précédent», a indiqué à l'AFP John Pike, directeur du centre de réflexion GlobalSecurity.org, spécialisée dans les questions de défense et de renseignement. Il rappelle que Manuel Noriega, lui-même un ancien agent de la CIA, avait été capturé en 1989 par l'armée américaine au Panama, sur instruction de George Bush père, alors président des États-Unis, puis remis au département de la Justice. «On peut imaginer que la CIA avait un agent dans la pièce [où Noriega était questionné] afin d'être certaine qu'il ne révélerait aucun secrets», a noté M. Pike. Il souligne aussi que les responsables du réseau terroriste al-Qaïda actuellement détenus par les Américains au secret sont eux aussi interrogés par les agents de la CIA.

Saddam Hussein a subi des interrogatoires non judiciaires. L'ex-président irakien a nié diriger ou organiser les attaques en Irak ainsi que l'existence d'armes de destruction massive (ADM), selon le *New York Times*.

Dans ce contexte confus, le Conseil de sécurité des Nations unies examinait hier à New York le calendrier du transfert de souveraineté envisagé par Washington, en présence du chef de la diplomatie irakienne Hoshiyar Zebari, membre du Conseil de gouvernement intérimaire, qui a plaidé pour un retour de l'organisation internationale en Irak.

Corollaire obligé d'un transfert de souveraineté, le principe d'un procès de Saddam Hussein devant un tribunal spécial irakien n'est pas agréé par tous, même si le gouvernement provisoire installé par Washington y est bien entendu favorable.

«Je pense que le procès sera juste et équitable parce que toutes les parties ont intérêt à ce qu'il le soit, a fait valoir Entifadh Qanbar, porte-parole d'Ahmed Chalabi, membre du Conseil de gouvernement, dans un entretien à la BBC. Un procès organisé en Irak par des Irakiens permettrait de soigner les blessures des victimes ou des familles de victimes.»

Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a déclaré que la question de la participation de l'ONU à un procès n'était pas prévue, tout en rappelant que les Nations unies «n'étaient pas en faveur de la peine de mort». Le président en exercice du Conseil de gouvernement irakien, Abdel Aziz Hakim, a déclaré que Saddam Hussein serait jugé par le Tribunal pénal irakien et risquerait la peine capitale.

La famille de Saddam Hussein a elle aussi fait entendre sa voix en plaidant pour que l'ex-dictateur bénéficie des services d'un avocat — fonction que le Français Jacques Vergès serait disposé à assumer — et d'un procès digne de ce nom. «Nous exigeons un procès équitable, pas un procès organisé par le Conseil de gouvernement désigné par l'occupant», a lancé Raghad Saddam Hussein, fille de l'ancien raïs, sur la chaîne al-Arabiya. Ce procès doit être international. Nous devons avoir le droit de défendre légalement notre père.»

Le Vatican s'est lui aussi exprimé sur ce point par la voix du cardinal Renato Martino, président du Conseil pontifical pour la justice et la presse. Selon lui, Saddam Hussein doit être jugé «dans un lieu approprié» mais il ne peut être question de la peine capitale.

Loin de ce débat, la situation sur le terrain ne semble pas s'apaiser, bien au contraire. Des militaires américains ont ainsi tué onze assaillants dans une attaque de la guérilla à Samarra, ville du «triangle sunnite» à une centaine de kilomètres au nord de Bagdad, tandis que l'explosion d'une bombe à Tikrit, fief de Saddam Hussein, faisait trois blessés chez les GI.

Dans le même temps, un rassemblement pro-Saddam a dégénéré à Mossoul, dans le nord du pays, faisant un mort et un blessé dans les rangs de la police irakienne. La veille, trois manifestants avaient été tués et deux autres blessés dans les mêmes conditions à Ramadi, à l'ouest de Bagdad.

L'arrestation de Saddam Hussein a profité politiquement à George W. Bush aux États-Unis. Sa cote de popularité est en effet passée de 52 % samedi à 58 % dimanche, le jour où les Américains ont appris la capture de l'ancien dictateur irakien, selon un sondage rendu public hier. D'après ce sondage NBC-Wall Street Journal, 76 % des personnes interrogées estiment que les États-Unis devraient réussir en Irak, alors qu'elles n'étaient que 72 % à penser cela samedi.

L'armée américaine a arrêté un haut responsable de l'ancien régime irakien qui finançait la guérilla et a découvert une grande quantité d'explosifs, lors d'un raid hier près de la ville de Samarra, ont indiqué des officiers. Selon le capitaine Gaven Gregory, Quai Hassan a été arrêté par la 4<sup>e</sup> division d'infanterie. Il était le cinquième sur la liste des anciens membres du régime recherchés par la division.

Enfin, Tony Blair a affirmé hier disposer de «preuves massives» communiquées par l'Iraq Survey Group de la présence en Irak de «laboratoires clandestins» qui pourraient, dit-il, avoir été utilisés pour fabriquer des ADM.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

pour s'assurer que les dépenses soient faites d'une façon prudente qui corresponde au niveau de probité que les Canadiens attendent et qui colle à leurs priorités», a expliqué le nouveau ministre des Finances, Ralph Goodale.

À Québec, enfin, Jean Charest avait annoncé le gel des budgets de tous les ministères, sauf l'Éducation et la Santé. À Ottawa, on veut que les ministères effectuent une «réallocation» de leurs dépenses pour un valeur de un milliard de dollars. L'opération a été réussie pour l'année fiscale en cours, mais on ne sait toujours pas comment on fera pour la prochaine année.

Combien d'argent Ottawa veut-il récupérer? Il a été impossible d'obtenir un chiffre hier, mais on déduit que l'économie espérée se situerait quelque part entre zéro et 2,7 milliards de dollars pour l'année financière en cours. Le gouvernement se dirigerait vers un surplus de 2,3 milliards de dollars pour l'année 2003-04. Si on retranche les deux milliards promis aux provinces pour financer la santé, il ne resterait que 300 millions. «C'est simplement trop étroit», juge M. Goodale. Dans le passé, Ottawa prévoyait une réserve pour éventualités de trois milliards et un milliard supplémentaire par «prudence». «Je veux un coussin plus confortable», a indiqué le ministre. Je pense que nous devons nous rapprocher de ces trois milliards.»

L'annonce d'hier avait de forts relents d'improvisation en ce qui a trait au gel des grands projets d'investissement. En début de journée, autant les ministres que Paul Martin insistaient pour dire que tous les projets majeurs étaient visés, à l'exception de l'achat d'hélicoptères militaires en remplacement des vieux Sea King. Mais en soirée, le Conseil du trésor a rectifié le tir pour énoncer une série de critères qui pourraient valoir à certains projets d'être exclus du gel: une valeur de moins de cinq millions, un investissement fait dans le cadre d'un projet d'infrastructure ou d'une entente fédérale-provinciale, ou alors tout projet déjà entamé. Ainsi, alors que le prolongement de l'autoroute 30 au sud de Montréal semblait condamné en après-midi, il était sauvé en soirée. Que reste-t-il à geler?

«Le Centre d'histoire du Canada», a donné en exemple le président du Conseil du trésor, Reg Alcock, en entrevue avec *Le Devoir*. M. Alcock affirme que ces critères n'ont pas été développés à la hâte en après-midi. Ils existaient depuis le matin, mais les ministres n'auraient pas compris les questions des journalistes... «Ce qui est arrivé est un malheureux problème de communication», soutient-il.

Un autre projet visé par le gel est l'investissement de 700 millions de dollars en cinq ans promis en octobre à Via Rail, dont une part devait servir à enta-

mer le lien rapide entre Québec et Windsor.

Les personnes impliquées dans les projets gelés n'avaient pas été mises au courant. C'est le cas de celles siégeant au comité restreint devant orienter les travaux du futur Centre d'histoire du Canada, un nouveau musée devant voir le jour à Ottawa (50 millions de dollars). Deux membres de ce comité, dont l'historien Jacques Lacoursière, ont indiqué au *Devoir* hier qu'ils ne savaient rien du gel annoncé. «Nous avons eu une réunion téléphonique hier et il n'a pas été question de ça», a indiqué M. Lacoursière. Nous avons même une réunion prévue pour le début de janvier.»

Une chose est certaine, l'achat d'hélicoptères militaires n'est pas affecté. «Il y a un gel de tous [sic] les projets d'investissement majeurs. Toutefois, il y a eu une discussion spécifique au cabinet à propos des hélicoptères. Aussitôt que le projet d'hélicoptères est prêt à aller de l'avant, il sera exempté de ce [gel]», a déclaré le nouveau ministre de la Défense, David Pratt. M. Pratt s'est valu le titre de «faucou» pour avoir appuyé la guerre en Irak et il fait la promotion d'une hausse du budget militaire.

Ces hélicoptères sont ceux que le gouvernement conservateur de Kim Campbell avait promis et que Jean Chrétien avait décommandés en arrivant au pouvoir en 1993. Depuis, les pépins se sont multipliés avec les vieux Sea King. «Quand vous envoyez vos troupes en théâtre de guerre ou pour des opérations de sauvetage», a déclaré Paul Martin, vous voulez être sûrs que vos militaires ont le meilleur équipement possible. C'est notre responsabilité envers eux.»

## Les fonctionnaires dans le collimateur

La fonction publique fédérale est touchée par l'annonce d'hier. Le gel signifie qu'on peut remplacer les départs, mais pas créer de nouveaux postes. De plus, les employés ne pourront plus bénéficier d'une «reclassification». Il s'agit d'un système de concours permettant à un employé de se qualifier à une échelle salariale supérieure sans changer de poste.

Le milieu syndical n'a pas attendu pour réagir. L'Alliance de la fonction publique du Canada a déploré l'absence de communication avec la nouvelle équipe gouvernementale. «On ne nous a pas consultés», a dénoncé la présidente, Nicole Turmel. «J'ai l'impression qu'ils ne consulteront pas davantage les Canadiens. Ils vont seulement faire ce qu'ils veulent.»

Mme Turmel, qui rappelle que les employés fédéraux sont en négociation avec le gouvernement, prédit — sans les souhaiter — des périodes de turbulence. «Ça n'améliore pas les relations de travail. Les membres vont être choqués, ils seront découragés. C'est toujours plus facile d'organiser des affrontements dans un contexte comme cela.»

## DANSE

SUITE DE LA PAGE 1

On croyait que la 11<sup>e</sup> édition, qui a vu son taux d'assistance remonter à 70 %, avait permis de renflouer les coffres. Mais les revenus de billetterie n'ont pas été ceux espérés compte tenu de la progression fulgurante du public étudiant qui bénéficiait d'un tarif réduit, une nouvelle qui aurait été réjouissante dans un autre contexte, puisque l'art contemporain se bute de plus en plus au problème d'un public vieillissant, moins friand d'innovation.

Par ailleurs, le FIND n'avait plus de commanditaire principal depuis la fin de son partenariat avec Hydro-Québec en 1995. «C'est sûr que les revenus de billetterie et du financement privé n'ont pas été à la hauteur, mais c'est loin d'être aussi grave que les résultats du financement public qui ont été bien en deca de ce qu'on avait budgété», souligne la directrice. Pour 2003, Chantal Pontbriand rapporte une baisse des subventions de 200 000 \$, tous paliers confondus.

Mais «le Conseil n'a pas sacré les subventions du FIND», rétorque pour sa part Gaëtan Gosselin, porte-parole du CALQ, indiquant que la «problématique budgétaire» qui a mené à la fermeture du festival est du ressort de l'organisation.

Alors que le FIND se savait en difficulté financière, l'organisation n'a pas jugé bon de revoir à la baisse sa programmation 2003. En outre, le festival avait annoncé qu'il proposerait désormais une édition annuelle plutôt que biennale.

Quoi qu'il en soit, les personnalités présentes lors de la conférence de presse laissaient clairement entendre que la conjoncture actuelle ne favorisait pas la création contemporaine. «En 20 ans, la danse a fait des pas de géant et elle est encore l'enfant pauvre», notait la chorégraphe d'O Vertigo, Ginette Laurin. «Il y a un réel sous-financement en regard de l'envergure des activités du festival et de leur qualité», reconnaissait



ARCHIVES LE DEVOIR

En octobre dernier, William Forsythe présentait *Danse N.N.N.N.* 2002 au FIND.

pour sa part la responsable de la danse au CAM, Claire Adamczyk.

Chantal Pontbriand dément que cette annonce de la fin du FIND soit une tactique pour s'attirer du nouveau financement des organes publics. Les locaux du festival avaient d'ailleurs des allures de chantier de démantèlement et les huit employés y travaillent plus depuis déjà deux semaines. Mais la directrice a rappelé que son projet de Laboratoire international de recherche et de développement de la danse, dévoilé en mai dernier au terme d'une planification stratégique, était encore viable, du moins sur le plan idéologique. «On peut espérer que les conditions soient un jour réunies pour mettre en œuvre ce projet», a-t-elle évoqué.

Depuis sa formation en 1983, le FIND a accueilli notamment les œuvres de La La La Human Steps, de William Forsythe, d'Anne Theresa De Keersmaeker, de Jean-Pierre Perrault, de Ginette Laurin et des Ballets C. de la B.

## MÉNARD

SUITE DE LA PAGE 1

Ce choc le mène rapidement à défendre les usagers bafoués par le système de santé, «les sans-voix», dit-il, en développant l'un des rares bureaux d'avocats «grand public», spécialisés en responsabilité professionnelle reliée au monde de la santé. «C'est un choix lié à des valeurs personnelles et à ma vision du droit. Je suis perçu comme le défenseur de la veuve et de l'orphelin, et c'est un peu vrai! Je ne prends pas de cause que je ne trouve pas juste, ou à laquelle je ne crois pas», affirme-t-il.

Un choix qu'il paiera cher au début et qui lui vaudra des années de vaches maigres. Mais qui fera de lui, après 20 ans, un des rares avocats avec une telle expertise du milieu de la santé.

«On finit par connaître ce monde sur le bout de nos doigts. C'est ce qui nous permet de prendre des causes moins payantes que l'on juge néanmoins importantes. Notre expertise nous permet de gagner du temps et de l'argent. Aujourd'hui, je suis même capable de lire des relevés d'un moniteur cardiaque et de voir où il y a eu un problème!», dit-il.

Plusieurs de ses causes ont d'ailleurs fait histoire. Au milieu des années 1980, approché par les parents d'enfants maltraités à l'hôpital Rivière-des-Prairies, M<sup>e</sup> Ménard décide de dévoiler ces faits au grand jour et de réclamer la mise en tutelle de cet hôpital. Ses méthodes non orthodoxes sont rapidement remarquées. Un enquêteur spécial confirmera les problèmes dénoncés, mais la ministre de la Santé de l'époque, Thérèse Lavoie-Roux, se refusa à placer l'établissement sous administration provisoire.

Peu de temps après, il intente une poursuite pour exploitation au nom de patients handicapés mentalement au pavillon Saint-Théophile, une résidence privée de Laval. L'affaire, qui fera grand bruit, mènera à

## Nouveau Parti conservateur

## Harper confirme qu'il sera candidat au leadership

PRESSE CANADIENNE

Le chef de l'Alliance canadienne a fait savoir hier qu'il se porterait candidat à la direction du nouveau Parti conservateur, né de la fusion de son parti avec le Parti progressiste-conservateur.

M. Harper a précisé qu'il soumettrait officiellement sa candidature le 12 janvier. Le congrès à la direction aura lieu du 19 au 21 mars.

«Je ferai une déclaration officielle sur ma candidature en janvier», a déclaré M. Harper devant des journalistes à Ottawa. Ça fait déjà un certain temps que j'avais manifesté mon intention.»

M. Harper a précisé qu'il ne voulait pas poser sa candidature maintenant pour donner le temps aux responsables du parti d'établir les règles qui gouverneront la course à la direction. En outre, le délai lui permettra de faire campagne entièrement en vertu des nouveaux règlements qui entreront en vigueur en janvier sur le financement électoral.

La candidature de M. Harper ne surprend personne. Il a laissé entendre à maintes reprises dans le passé qu'il serait candidat.

## PÉNURIE

SUITE DE LA PAGE 1

rèvent en outre que certains secteurs du réseau universitaire québécois peineront plus que d'autres à recruter de nouveaux candidats. Si l'ensemble des universités du Québec devra embaucher l'équivalent de 37 % de son corps professoral de 2001 au cours des cinq prochaines années, ce pourcentage grimpera à 45 % pour les universités de moins de 500 professeurs, situées en région. Le CSE recommande d'ailleurs au ministre de l'Éducation de les soutenir financièrement de façon particulière à cause de cela.

En sciences appliquées, en administration et dans le domaine paramédical, où les entrevues dénotent des difficultés de recrutement, les efforts devraient être intensifiés.

Basant son analyse sur l'équilibre qui prévaut entre l'offre et la demande, le CSE constate que les besoins des prochaines années se chiffrent à 3072 professeurs à embaucher d'ici à 2005, pour une moyenne annuelle de 614 individus. L'évaluation qui est faite de l'offre est «positive», relate le rapport, qui évoque l'arrivée de 1100 nouveaux détenteurs de doctorat entre 1996 et 2000 — 27 % d'entre eux ayant intégré le marché de l'emploi universitaire en 2001 —, un bassin de 1100 stagiaires post-doctoraux, des chargés de cours titulaires d'un doctorat (environ 1200 en 1997) et 31 % du recrutement effectué à l'étranger.

Le rapport met ces données en relief avec les prévisions de l'Association des universités et collèges du Canada (AUC), qui évaluait récemment les besoins des universités québécoises à 950 profs par année, pour un total canadien de 40 000 d'ici à 2011. L'organisme était alors présidé par Robert Lacroix, le recteur de l'Université de Montréal, qui dirige aujourd'hui plutôt la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ). M. Lacroix n'était pas disponible hier pour commenter le contenu du document.

Si le recrutement constituera un «défi de taille», le Conseil émet des «réserves» sur un nouveau phénomène que son enquête lui a permis d'observer, et qui l'inquiète: «Ça été une des révélations dans ce rapport», a expliqué M. Proulx. «Un déséquilibre s'installe entre la mission d'enseignement et celle de la recherche à l'université», au profit de la recherche.

Pour attirer les candidats, et les retenir, le moyen le plus fréquemment utilisé par les universités consiste à offrir un dégrèvement d'enseignement. «Le recours au dégrèvement de l'enseignement, à la fois pour bonifier l'offre d'emploi, soutenir l'intégration des professeurs nouvellement embauchés et limiter le nombre de départs, suscite des inquiétudes quant à ses retombées présentes et futures», note le Conseil, qui craint une dévalorisation de l'enseignement et la fragilisation de la mission première de l'université, soit la formation.

causes à coup de manchettes lapidaires dans les journaux avoue ne pas en faire une religion. «C'est clair que cela fait partie de notre engagement social que de dénoncer des choses sur la place publique. Mais on ne rend pas toutes nos causes publiques. On les dévoile au compte-gouttes, sinon on risquerait de banaliser ce type de situations», plaide-t-il.

Il a beau être avocat, ce fin stratège le reconnaît d'emblée: le tribunal n'est pas la solution parfaite. «Le système judiciaire n'est pas fait pour régler des causes urgentes et je ne pense pas que le tribunal soit la solution pour tout. Dans le cas de Saint-Charles-Borromée, il fallait un changement de structure rapide et nous avons choisi de passer par les médias», soutient-il.

L'avocat est particulièrement fier de ses causes qui ont entraîné des changements majeurs, notamment celle d'Isabel Perreault, une jeune patiente morte d'une surdose de médicament à l'urgence de l'hôpital Sacré-Cœur, après s'y être présentée pour une simple fracture. Cette histoire a forcé l'adoption d'une loi qui oblige désormais tous les hôpitaux à informer sur-le-champ leurs patients d'une erreur médicale les concernant. En 1998, les parents d'Isabel Perreault n'avaient su que huit mois après le décès de leur fille la cause réelle de sa mort.

Ce Robin des Bois du monde judiciaire estime «faire le plus beau, le plus noble métier au monde». On le soupçonne d'ailleurs d'être ouvertement un bourreau de travail. A preuve, pendant ses vacances des Fêtes, il avoue, candide, avoir l'intention de figurer son propre site Internet, où il travaille à créer un guide complet des droits des malades. Ce petit outil détaillera toutes les démarches à suivre et les documents à obtenir pour intenter une plainte ou un recours devant le tribunal.

Son plus grand souhait? «Avoir du temps! Je ne veux pas d'argent. J'ai assez d'argent pour savoir que l'argent ne fait pas le bonheur. Mais le temps, oui!»

Celui qui reconnaît avoir «gagné» plusieurs de ses